



COMMUNE DE ROCHE

PREAVIS N° 46 / 2015

de la Municipalité au Conseil communal relatif au Budget de fonctionnement pour l'année 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité soumet à votre autorité le budget de fonctionnement de la Commune pour l'année 2016. Nous espérons que les commentaires apporteront des réponses directes et complètes aux interrogations de la Commission des finances et des conseillers.

Comme chaque année, plusieurs comptes et sous comptes ont été ajoutés. Ces nouvelles rubriques permettent une répartition précise des chiffres par compte et dicastère. Ces groupes de ventilations internes ne modifient en rien les résultats des comptes de fonctionnement, mais chargent ou alimentent les dicastères en fonction des coûts réels de leur exploitation. Les libellés de compte sont également souvent adaptés ou complétés afin de correspondre au plus juste à leurs spécifications.

INTRODUCTION ET POLITIQUE GENERALE

La Municipalité présente pour l'exercice 2016, un budget déficitaire de CHF 195'206.92 soit une diminution de charge de CHF 52'578.58 par rapport au budget 2015. Cette situation est principalement due, à la moins-value des surfaces locatives liées à notre quote-part scolaire intercommunale, à la « toujours » drastique participation aux charges liées à la petite enfance du Réseau Enfants Chablais, ainsi qu'à notre importante participation à la facture sociale.

RIE III

Avec l'adoption par le Grand Conseil vaudois, le 6 octobre 2015, de la motion pour une « Compensation des pertes fiscales sur les impôts des personnes morales pour les communes en 2017-2018 », le Conseil d'État doit revoir quelque peu sa stratégie de mise en œuvre anticipée de la 3ème réforme sur les impôts des entreprises (RIE III). Comme elles l'ont annoncé, les communes ne s'opposent pas à une telle réforme, mais demandent une compensation cantonale aujourd'hui évaluée à CHF 25.6 mios, afin de se prémunir des diminutions des recettes fiscales engendrées par la baisse du taux d'imposition du bénéfice en 2017 déjà.

Pour diminuer l'impact lié au différentiel d'impôt entre l'avant et l'après réforme, mais également pour rester concurrentiels par rapport aux pays européens et aux autres cantons, ces derniers ont la possibilité de diminuer le taux légal d'imposition du bénéfice. Dans le canton de Vaud, ce taux est actuellement de 8.5% et sera abaissé à 3.33% en 2019 : les sociétés aux statuts spéciaux vont payer davantage d'impôts, mais moins que prévu dans le cas d'une suppression des régimes fiscaux uniquement. Par contre, les sociétés actuellement sous régime ordinaire bénéficieront d'une baisse d'impôts substantielle.

La diminution directe des recettes fiscales des communes est estimée à CHF 116.5 mios. Elle n'est toutefois pas uniformément répartie puisqu'elle dépend en partie de la modification de la base imposable de l'impôt sur le bénéfice. Selon les estimations actuelles, toutes les communes verront leurs recettes diminuer. Pour la grande majorité des communes (~250), la baisse du rendement de l'impôt sur le bénéfice représentera moins de 5% de leurs recettes fiscales totales. Il apparaît également qu'un nombre restreint de communes devra faire face à une baisse allant jusqu'à plus de 30% de leurs recettes fiscales totales. Ces prévisions annoncent pour notre commune, une diminution de recettes fiscales allant entre CHF 100'000.00 à CHF 130'000.00 représentant au minimum, la valeur de 3 points d'imposition.

Avec la motion pour une « Compensation des pertes fiscales sur les impôts des personnes morales pour les communes en 2017-2018 », le Grand conseil vaudois demande que le Conseil d'État respecte ses engagements à l'égard des communes : les mesures d'anticipation de la RIE III ne devaient avoir aucune conséquence fiscale pour les communes. Pour ce faire, les motionnaires demandent la création d'un fonds au bilan de l'État de Vaud visant à compenser les pertes fiscales subies par les communes suite à la diminution du taux d'imposition de 8.5% à 8%. Le montant de CHF 25.6 mios est articulé pour la période 2017-2018 (soit deux fois CHF 12.8 mios). Ce montant correspond à 1/16 du rendement de l'impôt sur le bénéfice (0.5% du taux d'imposition). Le dossier est donc à suivre mais les premiers effets sont attendus pour l'année 2017.

LA NOUVELLE PEREQUATION

Également liée aux débats sur la RIE III, la question des impacts sur le système péréquatif communal a plusieurs fois été soulevée. Il semblerait que la péréquation actuelle ne permette pas d'absorber une telle réforme sans être revisitée.

Certes, elle joue son rôle de redistribution d'une partie des moyens financiers entre les communes, mais il n'est pas certain qu'elle atteigne l'ensemble des buts visés selon une certaine équité redistributive. Comme déjà annoncé, une révision pour 2019 était dans tous les cas déjà planifiée à l'agenda politique.

Dans le cas de cette réforme, la difficulté majeure de la péréquation réside dans le fait qu'elle fonctionne en vase clos : tout ce qui est redistribué aux communes doit être alimenté. Cependant, les critères de redistribution ne se fondent pas sur les moyens financiers à disposition, mais sur d'autres éléments tels que le montant de la facture sociale, le nombre d'habitants (couche population), ou encore des dépenses effectives dans certains domaines (dépenses thématiques). Face à des redistributions qui augmentent constamment, la baisse des recettes et leur nouvelle répartition après la RIE III vont provoquer des flux financiers aux répercussions de plus en plus importantes dans les finances communales. Difficile pour l'heure d'apprécier ou d'anticiper tout impact financier ou action à entreprendre. La municipalité devra être particulièrement attentive à l'évolution du dossier et adapter ses projections financières.

Le présent budget 2016 a été planifié et orchestré avec la plus grande prudence, permettant une tenue ainsi qu'une gestion normalisée de l'exploitation du ménage communal.

Le plan des investissements 2016, joint au présent budget, a également été épuré et ne laisse paraître que des investissements stratégiques, jugés d'importance par la Municipalité ainsi que les investissements liés aux engagements intercommunaux.

Ce plan prévoit pour 2016, un investissement net de près de CHF 4'208'000.00.

La marge d'autofinancement se situe quant à elle, à plus de CHF 555'369.08 en augmentation par rapport au précédent exercice.

Les importants frais d'entretien, de renouvellement et d'investissements respecteront le cursus de légalisation par voie de préavis. Le législatif communal pourra ainsi suivre de façon développée et factuelle chaque dépense d'investissement dans une transparence volontairement totale et dans un véritable esprit de partenariat.

FACTURE SOCIALE

Le montant total de la facture sociale à la charge des communes, tel que présenté dans le projet de budget de l'État de Vaud pour l'année 2016, s'élève à CHF 703'936'600.00, déduction faite de CHF 5'900'000.00 liés au décret réglant les modalités d'application de l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises pour la facture sociale. Le Calcul de la facture sociale prévisionnelle 2016 intègre les modifications inscrites dans la loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale. Ainsi la variation des montants prévisionnels entre les années 2015 et 2016 a été mise à la charge des communes à raison d'un tiers.

(Extrait du budget 2015 : perspectives envisagées lors de la négociation canton-communes qui prévoyait une croissance de la facture sociale de 4.5% environ. (4% en 2014 et 4.67% en 2015). Il est à relever qu'en vertu de cet accord, dès 2016, seul un tiers des augmentations seront à charge des communes).

Le montant définitif de la facture sociale doit encore faire l'objet d'une approbation par le Grand Conseil en décembre 2015, dans le cadre de l'adoption du budget 2016 de l'État de Vaud.

La participation pour notre commune est relativement proche des exercices 2013 et 2015 pour une alimentation prévisionnelle de CHF 734'600.00.

11 – ADMINISTRATION

Notre administration exerce une multitude de tâches dont le volume ne cesse de croître et de fluctuer en relation avec notre population.

Le taux d'occupation de l'administration a été revu à la hausse, afin de simplement pouvoir faire face à la masse croissante de travail et tenir les délais dans les différents dossiers.

Pour le greffe communal, la secrétaire communale Mme Corinne Pilloud doit faire face à un retard accumulé pendant plusieurs années dans la délivrance des permis d'habiter et d'utiliser.

Un effort particulier doit également être fait au niveau des archives communales. Les permanences au guichet ainsi qu'au téléphone prennent de plus en plus de temps pour renseigner, informer, assister, diriger les différents sollicitants.

Pour le secteur du contrôle de l'habitant, le dossier sur l'harmonisation des registres et la mise en place du registre cantonal des habitants sont toujours d'actualité. Le nombre de mutations faites chaque mois par ce service est toujours très important. La gestion des salles communales ainsi que l'intendance du site communal internet, génèrent également un taux d'occupation important pour ce poste.

Le travail du secteur de la bourse ne perd pas en intensité avec les facturations des différents permis de construire, d'habiter, règlements et facturations des nombreux dossiers de la police des constructions, gestion et édition des amendes d'ordre de la commission de police, mise en place et suivi de nouvelles taxes, suivi des informations du futur plan comptable harmonisé, relation avec les institutions financières ainsi que bien entendu la tenue des comptes du ménage.

Afin de soulager ces différents services des tâches simples et répétitives, l'engagement ponctuel d'un(e) étudiant(e) en 4ème année de MPC (Maturité Professionnelle Commerciale) a été mis en charge du compte 11.301 relatif au traitement du personnel.

30 – SERVICE DES GERANCES

Sur les principaux objets de cette rubrique, les travaux prioritaires sont réalisés. Les charges d'entretien et d'intendances ont été réduites à leur minimum.

La municipalité œuvre toujours à la gestion fine des ATF et des emprunts dans le but d'optimiser les charges d'intérêts de plusieurs rubriques du service des gerances.

Plusieurs sous comptes ont été créés afin d'améliorer la lecture des comptes de charges, et permettre l'appréciation analytique des comptes de fonctionnements.

4 – TRAVAUX

La rubrique des travaux est un secteur de charge très important dans le budget communal avec plus d'un million de francs de charge, représentant 26.6% de la charge du traitement du personnel communal. Cette dernière a été adaptée de façon à sortir partiellement les prestations du fontainier communal de ces rubriques.

45 – ORDURES MENAGERES ET DECHARGE

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2014 du nouveau règlement sur l'élimination des déchets influence passablement les recettes et charges du compte 45.

Plusieurs exercices seront nécessaires afin d'apprécier les réelles fluctuations financières qui agiteront les lignes de ce compte. La tendance ainsi que les bonnes pratiques des habitants sont étroitement surveillées par la bourse communale ainsi que par nos employés communaux sur le terrain.

Le taux de couverture de ce compte à taxe est budgété à 92 %, ce qui ne le rend pas encore complètement autonome et nécessite de recourir une nouvelle fois au complément financier de l'impôt.

47 – COURS D'EAU ET DIGUES**ECF Eau froide**

Les dépenses totales actuelles se montent à CHF 8'948'493.10 pour cette correction fluviale. Les dépenses pour 2016 sont estimées à CHF 700'000.- Les dépenses finales sont toujours prévues avec un dépassement de 10-12% du budget initial. Yves Châtelain - Ingénieur du Département du territoire et de l'environnement – DTE, nous recommande d'introduire pour 2016, la valeur participative pour notre commune de CHF 15'000.00. La clôture finale pour cette ECF est envisagée à l'horizon 2017, avec un solde pour notre commune de quelques milliers de francs. Notre participation totale pour cette correction aura été de près de CHF 155'000.00.

ECF – Canal du Haut Lac

En l'état de nos connaissances, le budget total de l'ECF du Haut-Lac est d'environ 7.5 millions dont la part incombant à la commune de Roche est estimée à 2.63%, soit près de CHF 200'000.- . Selon Philippe Hohl – Chef de la division Ressources en eau et économie hydraulique (EAU) cette somme devrait être demandée entre 2017 et 2018. Le début du chantier est prévu au milieu de l'année 2016. Aucun engagement financier pour la quote-part de la commune de Roche n'est à prévoir pour cet exercice. La charge sera placée dans le tableau des investissements futurs.

61 – CORPS DE POLICE - REFORME POLICIERE

Pour l'année 2016, le montant à la charge des communes s'élève à CHF 64'955'763.00. Il correspond au montant de l'année 2015 de CHF 63'995'826.00 indexé sur la base du taux de 1.5% tel que mentionné dans le protocole d'accord établi conjointement entre des délégations du Conseil d'État, de l'UCV et de l'AdCV. La gestion de la facture sera assurée par la Police cantonale vaudoise.

Pour notre commune, les deux factures participatives (Financement reçu pour les nouvelles tâches - bascule de 2 points du canton- ainsi que montant total avec le renchérissement à payer par les communes en points d'impôts écrêtés) représentent une alimentation du fonds à hauteur de CHF 111'777.00. En diminution de CHF 1'538.00 par rapport au budget de 2015.

Un compte spécifique aux prestations de tiers et agent de sécurité a été ajouté afin de faire face au respect de l'ordre des manifestations communales, aux perturbateurs ainsi qu'à la petite délinquance.

7 – SOCIAL

Accueil parascolaire

Six ans après le plébiscite des Vaudois (70%) en faveur de l'école à journée continue, la loi d'application du nouvel article 63a est rédigée. Il aura fallu des années de négociations avant de mettre au point un programme cohérent à destination des familles. Les pourparlers ont eu lieu entre l'Etat et les communes, désignées clairement dans le texte de base comme responsables d'un accueil parascolaire généralisé. Ils ne sont pas terminés mais, comme l'a dernièrement annoncé la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, les points de désaccord restent mineurs. Etat et communes se sont d'ailleurs mis d'accord pour lancer la consultation.

Aujourd'hui, le «taux de couverture » du parascolaire dans le canton plafonne à 12,7% (19,3% pour le préscolaire). Cela veut dire que les communes offrent des solutions de garde pour 13 enfants sur 100.

Les communes qui sont le mieux loties en crèches, UAPE, cantines, devoirs surveillés et autres dispositifs de prise en charge des élèves sont concentrées sur l'arc lémanique. Par ailleurs, les villes principales ont un bon pourcentage de couverture. A noter que, selon les critères de l'OCDE, le taux idéal culmine à 30%. Dans le projet de loi, l'objectif est d'atteindre 34%, en incluant les crèches et les mamans de jour.

Le financement est réparti, comme aujourd'hui déjà, entre les parents (40%), les employeurs, l'Etat (env 10%) et les communes (43%), ces dernières payant la plus grosse partie. Une pomme de discorde a compliqué récemment les rapports entre Canton et communes lorsque le Conseil d'Etat a arrêté pour sept ans la contribution fixe de l'Etat à la Fondation pour l'accueil de jour (FAJE). Mais, dès 2023, le Canton participera de manière «dynamique», avec des montants qui se calculeront selon un pourcentage (17,5% de la masse salariale), soit plus qu'aujourd'hui, mais de façon encore bien insuffisante selon l'UCV et l'AdCV.

Globalement, la facture est aujourd'hui de 390 millions et on l'estime à 650 millions en 2022.

Pour les communes liées à l'ASARAPE, le taux de couverture actuel est de 8.4% pour les 0-4 ans et 7.3% pour les 5-12 ans.

Dans les 5 communes du Haut Lac, la couverture est de 9% pour les pré-scolaires et de 8.9% pour les 5-12 ans. Ces chiffres ne tiennent pas compte des enfants gardés en AMF (mamans de jour). L'accent du Canton est mis sur l'accueil collectif, ce qui ne correspond pas forcément à la réalité de notre zone géographique

Il est cependant à noter que notre commune est la plus grande utilisatrice de garde d'enfants des 15 communes que compte le Réseau Enfants-Chablais. Ceci grève de façon significative notre budget communal puisque la participation par habitant est passée de CHF 137.66 aux comptes 2014 à un montant de CHF 202.66 au budget 2016, soit une augmentation prévue de CHF 117'100.00.

81 - SERVICE DES EAUX

Sur ce présent budget, plusieurs rubriques profitent toujours de sommes de transitions. Impactée par la récente connexion avec le réseau EPUDEHL, l'inconnue liée aux recettes et charges relatives à l'exploitation de la prochaine centrale d'ultrafiltration des Lizettes demeure. D'autre part, des montants de garantie sur la vente d'eau (durant cette phase de transition) peuvent impacter plusieurs rubriques de ce compte. L'impact des charges et recettes ne sera quantifiable et appréciable qu'en 2017, lors de la clôture des comptes 2016 et après la réalisation de la nouvelle centrale de traitement des Lizettes.

La nouvelle loi sur la distribution de l'eau

Le Grand Conseil a adopté une modification de la loi sur la distribution de l'eau du 30 novembre 1964, dont la version modifiée est entrée en vigueur le 1er août 2013. Un délai de 3 ans a été accordé aux communes, associations intercommunales et autres distributeurs d'eau du canton pour qu'ils adaptent les règlements sur la distribution de l'eau aux nouvelles dispositions de la LDE.

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) tient à rappeler que le délai pour cette adaptation arrive à échéance le 31 juillet 2016. Cela laisse aux distributeurs encore 10 mois pour faire adopter leur nouveau règlement. Pour notre commune, un mandat a été donné à la structure intercommunale EPUDEHL. Son comité directeur travaille en ce moment à la rédaction d'un nouveau règlement sur la distribution de l'eau susceptible d'être accepté par les cinq communes du cercle. Pour ce faire, l'assistance du bureau d'ingénieur régional « Herter & Wiesmann » a été requise.

CONCLUSIONS

Le budget 2016 a été rédigé et orchestré avec la plus grande rigueur ainsi qu'une indispensable retenue. Retenue, dictée par les projections financières qui devront être assumées par notre commune, tant sur le plan intérieur que sur les engagements intercommunaux.

La Municipalité a fait le choix de ne laisser paraître dans les comptes que les chiffres liés à l'exploitation courante du ménage communal. La majorité des charges d'investissement devront, quant à elles, suivre le cheminement des demandes de financement par voie de préavis.

L'exécutif ainsi que le législatif communal pourraient avoir un nouveau visage en 2016. Les citoyens seront invités à se prononcer d'ici quelques mois afin d'élire les acteurs qui composeront les deux pouvoirs, pour un nouveau quinquennat.

COMMENTAIRES DETAILLES PAR COMPTE

1. Municipalité et Administration

102.300	<u>Traitements Municipalité</u> La diminution de charge est due à l'effectif réduit tenu par la municipalité sur les 6 premiers mois de l'année 2016. Le collège municipal sera à nouveau complet dès le 1 ^{er} juillet 2016. Il n'a pas été tenu compte d'une éventuelle adaptation tarifaire des prestations pour la prochaine législature. Un préavis y relatif sera proposé au Conseil Communal en automne prochain.	67'000.00
11.301	<u>Traitements du personnel</u> Augmentation budgétaire de ce compte afin de faire face aux charges de travail liées à l'exploitation de notre administration et de l'intendance de notre commune. L'augmentation tient également compte d'un nouveau collaborateur supplémentaire dans notre équipe de voirie. Une partie importante des heures seront refacturées à des tiers et viendront en contrepartie sur les comptes de recette 11.439.02, 81.4351.3 ainsi que 81.4359 pour une contrevaletur de CHF 44'680.00.	762'200.00
11.304	<u>Cotisations caisse de pensions</u> Les charges sociales suivent naturellement la masse salariale globale. Cependant, les cotisations liées à la caisse de pension (LPP) sont en forte augmentation du fait que l'entier des membres du collège municipal est en activité, ainsi qu'à la recapitalisation de 3% selon le nouveau règlement de la prévoyance au 1 ^{er} janvier 2014.	116'400.00
11.3111.1	<u>Achat matériel, mobilier & machine de bureau</u> Acquisition de quelques nouveaux meubles de bureau pour répondre au besoin de stockage des documents ainsi qu'à une nouvelle place de travail au greffe municipal.	6'500.00

11.319	<u>Cotisations à des institutions de droit privé</u> Pour les plus importants : Radio Chablais = CHF 7'500.00, Aigle Région = CHF 15'000.00, UCV = 2'600.00.	30'000.00
11.3187	<u>Émoluments</u> Charges liées aux dossiers de permis de séjour pour étrangers transmis par la commune au SPOP. Ces prestations et émoluments sont refacturés aux intéressés. La contrepartie figure sous la rubrique 11.4312.	16'000.00
11.3517	<u>Part au déficit d'exploitation, ligne de transport</u> Montant de la contribution financière en faveur des lignes de trafic régional à charge de notre commune (Bassin n°7). La répartition est donnée par le service cantonal de la mobilité sur les bases des articles 14 à 16 de la LTP.	97'100.45
11.36530	<u>Aides diverses aux sociétés locales</u> La principale différence est due à la reprise de l'entretien et de la tonte des terrains de foot par la commune. La part allouée jusqu'alors au FC Roche pour cette tâche prend fin.	6'000.00
11.439.02	<u>Mise à disposition de personnel</u> Facturation des heures effectuées par les employés de la commune, pour des tiers. Des heures de travail et prestations sont refacturées au GFA pour l'entretien d'une structure.	1'500.00
11.4901	<u>Salaires imputations internes</u> Selon les besoins planifiés et estimations horaires des employés dans les différents dicastères. Pour coller au plus juste avec le coût réel des charges, ce volume d'imputation interne qui sera ventilé sur chaque poste concerné, comprendra, outre le montant du traitement net du personnel, les cotisations AVS, caisse de pensions et assurances.	591'240.00
15.351	<u>Fondation écoles de musique (FEM)</u> Part de la commune relative à la loi sur les écoles de musique, représentant une participation de CHF 8.50/hab. (base 1540 habitants). En augmentation de CHF 1.00/hab. et par année depuis 2014.	13'090.00
15.3523.1	<u>Écoles de musique – aide individuelle</u> Aide individuelle octroyée selon le nouveau règlement communal, basé sur la loi cantonale du 3 mai 2011 sur les écoles de musique. Base de 10 élèves à CHF 300.00.	3'000.00
15.3523.2	<u>Bibliobus</u> Nouveau compte. Cette prestation a suscité l'intérêt du public, la municipalité a donc décidé de le faire revenir à trois reprises en 2016.	300.00
15.3653	<u>Aides et subventions aux sociétés culturelles</u> Fonds d'aide en faveur de l'emblématique Fondation du musée suisse de l'Orgue.	2'000.00

17.331.1208	<u>Amortissement réfection du terrain de tennis</u> Amortissement des travaux de rénovation du terrain de tennis. Adaptation de l'amortissement, selon les recettes prévues pour 2016.	2'500.00
17.4232	<u>Tennis – Location terrain</u> Revenu des locations du terrain de tennis. L'association « la balle jaune » a été mise en place et seuls les membres de cette nouvelle structure pourront, sous réserve d'une cotisation annuelle, jouir de cet espace sportif.	2'500.00
19.311.1	<u>Soft & licences</u> Ce nouveau compte a été créé à des fins de suivis analytiques et d'une meilleure lecture.	2'600.00

2. Finances

21. Impôts

La plus grande prudence a été le maître mot pour l'estimation des revenus de cette rubrique. Les chiffres prévisionnels ont pour base les recommandations de la Recette d'Impôt, ainsi que les chiffres du portail IAM arrêtés au 31.10.2015 (dernière base de référence)

21.4001	<u>Impôt sur le revenu</u> Planification des recettes en tenant compte du taux d'imposition de 68 points, de l'augmentation de 1% recommandé par la recette ainsi que du nombre d'habitants projeté par notre service de la population. Il a été également tenu compte, des imputations forfaitaires, des modifications de taxations antérieures et des pertes sur débiteurs, extraites du portail cantonal IAM. Au vu des perceptions faites jusqu'au 31.10.2015 et des retards annoncés dans ce domaine, il a été prudemment décidé de ne pas changer la somme planifiée dans le budget 2015.	1'940'000.00
21.4002	<u>Impôt sur la fortune</u> Adaptation des revenus selon les recommandations de la recette, et des chiffres du portail IAM arrêtés au 31.10.2015 (dernière base de référence)	195'000.00
21.4011	<u>Impôt bénéfice personnes morales</u> Adaptation des revenus selon informations du portail IAM arrêtés au 31.10.2015 (dernière base de référence). Cette rubrique sera fortement revue à la baisse au cours des prochaines années après l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme fiscale des entreprises. Les premiers impacts se feront sentir dès 2017.	250'000.00
21.4020	<u>Impôt foncier</u> Adaptation des revenus selon informations du portail IAM, ainsi que du nombre de parcelles foncières.	210'000.00
21.4040	<u>Droits de mutation</u> Adaptation des revenus de ce compte selon les prévisions des prochaines mutations sur notre territoire. En diminution relative liée à l'impact de l'aménagement du territoire LAT.	150'000.00

21.411.01	<u>Taxe usage au sol, Romande Énergie</u> Estimation donnée par le distributeur Romande Énergie sur les prévisions de remboursement à la Commune des taxes perçues, selon les dispositions légales en vigueur.	69'000.00
21.4221	<u>Intérêts Moratoires</u> Calcul des intérêts pour retard de paiement. Cet intérêt est calé depuis le 1 ^{er} janvier 2012 au taux de 3%. Perception faite par la recette.	17'000.00
21.4411	<u>Part sur gains immobiliers</u> Imposition liée à chaque aliénation d'immeuble ou chaque opération imposable ou exemptée en vertu des articles 61 et 62 LI. Somme budgétée selon l'état du compte au moment du budget et des prévisions de mutations.	55'000.00
21.4903	<u>Imputation internet S.I</u> Montant reçu du service des eaux (81) sur ces excédents au titre de dividende pour la mise à disposition de la ressource des Lizettes. Cette imputation ne sera certainement plus possible dès l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur la vente d'eau ainsi que du nouveau plan comptable MCH2.	100'000.00
22. Service financier		
22.352.1	<u>Alimentation fonds de péréquation directe</u> Chiffre communiqué par les services de l'État. Alimentation du fonds de péréquation selon les capacités purement financières de la Commune, selon le système de calcul péréquatif actuellement en place.	656'580.00
22.422	<u>Revenu capital patrimoine financier</u> Revenus des dividendes du portefeuille d'actions de la commune.	180'000.00
3. Domaines et bâtiments		
32.3143	<u>Plantations</u> Sommes budgétées afin de réaliser une plantation de chênes truffiers sur les terrasses de Châtillon. Acquisition auprès de la Pépinière de Genolier et plantation par le GFA.	2'500.00
344.314	<u>Entretien du bâtiment – Maison des Salines</u> Les gros entretiens de la toiture ont été réalisés. Quelques finitions sont encore à exécuter. Diminution de la valeur budgétaire pour 2016.	3'500.00
345.4231	<u>Revenus couvert historique Montjoux</u> Recette des locations des places de parc couvertes et non couvertes ainsi que de la petite structure locative du couvert de Montjoux. 6 places de parc couvertes avec box (6x120.00/mois), 2 places de parcs non couverts (2x50.00/mois), 1 local commercial (1x700.00/mois)	18'240.00

346.316	<u>Loyer Locaux commerciaux</u>	42'300.00
346.316.1	Charges des loyers versés par la commune pour la location du Café de la Place.	(au total)
346.4231	<u>Revenus du bâtiment</u>	42'300.00
346.4231.1	Revenus de la location du commerce Café de la Place versés à la commune par le sous-locataire	(au total)
351.3121	<u>Chauffage à distance – énergie et combustible</u>	26'000.00
	Charge représentant la part de consommation énergétique (kWh) du bâtiment liée au CAD.	
351.3121.1	<u>Chauffage à distance, Part fixe</u>	9'072.00
	Charge de la part fixe allouée au bâtiment, garantissant la puissance thermique souscrite. Part fixe répartie entre les bâtiments : collège des Salines (70%), temple et salle communautaire (10%) et la maison des Salines (20%).	
351.331.0935	<u>Amortissement Collège des Salines, rempl fenêtres</u>	10'500.00
	Amortissement de CHF 10'500.00 lié à la part de la rénovation des fenêtres, plus un amortissement de CHF 3'380.00 lié au raccordement à la centrale de chauffage à distance CAD.	
351.331.1161	<u>Amortissement Collège des Salines, CAD</u>	4'740.00
	Amortissement lié au raccordement à la centrale de chauffage à distance CAD, selon décompte final des travaux.	
352.311	<u>La Rotzérane - Achats machines et matériel</u>	10'000.00
	Provision du compte afin de permettre l'acquisition d'un nouveau beamer, d'un écran et de l'équipement de la structure d'un accès Wi-Fi.	
352.3121	<u>Chauffage à distance, charges</u>	18'000.00
	Charge représentant la part de consommation énergétique (kWh) du bâtiment liée au CAD. Surévalué sur le budget 2015.	
352.3121.1	<u>Chauffage à distance, Part fixe</u>	6'480.00
	Charge de la part fixe allouée au bâtiment, garantissant la puissance thermique souscrite.	
352.314	<u>Entretien bâtiment</u>	10'000.00
	Planning d'entretien courant pour 2016. Les gros travaux seront passés par voie de préavis.	
352.331.1537	<u>Amortissement Rotzérane, réfection sols vestiaires/corridor</u>	12'700.00
	Nouveau compte. Amortissement ordinaire de la réfection des sols des vestiaires et du corridor.	
352.452	<u>Participation du cercle</u>	93'620.00
	Baisse de la participation des communes du cercle aux frais locatifs de la salle suite à la réévaluation faite par le bureau Daniel Willi dans sa nouvelle clé de répartition. La municipalité a constaté ces effets de bords lors de la planification budgétaire et a demandé une nouvelle détermination sur cette clé. Les négociations sont lancées et l'on verra son implication lors du décompte final de l'exercice 2016.	

354.4271	<u>Maison des Saulniers, location</u> Revenus locatifs des bureaux du rez-de-chaussée loués par la Plateforme Santé du haut Léman. L'augmentation de ce poste est due à forte croissance d'occupation des salles par cette dernière. Le forfait a été revu à la hausse, soit en fonction du nombre de location, moyennant un rabais.	33'620.00
356.4271	<u>Revenus des Garages communaux</u> Revenu des garages communaux. Deux baux ont été résiliés sur la parcelle 744 en vue de la vente de celle-ci.	480.00
359.311.1	<u>UAPE, achat machines et matériel</u> Achat d'une table chaude pour le service de restauration de l'UAPE.	2'000.00
359.331.1206	<u>Amortissement collège de Prés-Clos - agrandissement</u> Amortissement ordinaire pour l'agrandissement du collège de Prés-Clos.	86'100.00
359.331.1313	<u>Amortissement collège de Prés-Clos - piste de saut</u> Nouveau compte. Amortissement ordinaire uniquement de piste de saut.	4'840.00
359.4271.1	<u>UAPE, location locaux</u> Revenu de la location des locaux de l'UAPE mise à disposition par la commune.	51'600.00
359.4522	<u>Participation du cercle</u> Revenu de la participation locative du cercle scolaire pour le collège de base ainsi que pour la nouvelle extension. Pour le collège de Prés-Clos, les recettes locatives sont valorisées à CHF 205.00 le m ² .	276'033.00
 4. Travaux		
40.3185.2	<u>Cartoriviera & Citimage</u> Contribution annuelle à la maintenance du service.	1'606.00
430.3114	<u>Achat machines, matériel exploitation et entretien</u> Les achats courants de ce compte sont budgétés à CHF 6'000.00. Une somme de CHF 7'000.00 a été mise en compte pour l'acquisition d'une remorque surbaissée à deux essieux pour les travaux du service de voirie.	13'500.00
430.3142.2	<u>Entretien giratoires et aménagement</u> Les gros travaux d'entretien passeront par voie de préavis.	1'000.00
430.331.1536	<u>Amortissement piétonnier Prés-Clos, création 128 places parc</u> Nouveau compte. Amortissement ordinaire de la création de 128 places de parcs sur le chemin piétonnier Prés-Clos.	25'900.00
430.331.1538	<u>Amortissement rue du Grammont, réaménagement</u> Nouveau compte. Amortissement ordinaire de la rue du Grammont.	15'400.00

431.3121	<u>Entretien éclairage public</u> La partie d'entretien relative aux changements des ampoules au mercure de l'éclairage public communal, touche à sa fin. Toutes les ampoules ont été changées sur une durée de 5 ans.	12'500.00
431.3809	<u>Attribution fonds de réserve soutien énergies renouvelables</u> Montant perçu de Romande Énergie relatif à la taxe de 0.2 ct/kWh est porté en compte de réserve au bilan.	20'000.00
431.4066	<u>Taxe – énergies renouvelables</u> Recette de la taxe environnementale de 0.2 ct, perçue par Romande Énergie pour le compte de la commune.	20'000.00
44.	Parcs – promenades - cimetières	
44.3189	<u>Frais divers et travaux de tiers</u> Regroupement dans le 44.314 selon exigence du plan comptable.	0.00
45.	Ordures ménagères et décharge	
45.3180.01	<u>Ordures ménagères</u> Charge d'incinération liée au tonnage de déchet récolté toujours en diminution. Effet direct de la taxe au sac et du tri sélectif des habitants.	25'000.00
45.4342	<u>Taxes de base - déchets ménages et entreprises</u>	111'250.00
45.4356	(PP=personnes physiques / PM=personnes morales) Nouveaux comptes relatifs aux parts fixes des nouvelles taxes sur l'élimination des déchets.	(au total)
45.4342.01	<u>Taxes au sac - déchets PP et PM</u> Nouveaux comptes relatifs aux parts des sacs taxés selon le nouveau concept et règlement entré en vigueur en 2014.	100'000.00
46.	Réseaux d'égouts, d'épuration	
46.319	<u>TVA non récupérée s/taxe égouts, épuration</u> Estimation de la part de l'impôt préalable non récupérable sur la partie du compte alimentée par le ménage communal.	2'000.00
46.331.1207	<u>Amortissement PPA Grand-Cercllet, infrastructures supplémentaires</u> Amortissement ordinaire des investissements liés aux infrastructures du Grand-Cercllet. Le chiffre d'amortissement concerne la participation communale en qualité de propriétaire privé + les eaux du quartier de la gare, aux charges liées au bassin de rétention et d'élimination des eaux de surface du Grand-Cercllet.	27'950.00

46.332.1207	<u>Amortissement supplémentaire PPA Grand-Cercllet, infrastructures supplémentaires</u> Amortissement extraordinaire des investissements liés aux infrastructures du Grand-Cercllet. Cet amortissement supplémentaire est la volonté du conseil communal sur modification des conclusions du préavis en faisant passer l'amortissement d'une durée initiale de 15 ans sur 10 ans. Le chiffre d'amortissement concerne la participation communale en qualité de propriétaire privé + les eaux du quartier de la gare, aux charges liées au bassin de rétention et d'élimination des eaux de surface du Grand-Cercllet.	13'960.00
46.3526.1	<u>Participation exploitation EPUDEHL</u> Les travaux engagés par la commune ces dernières années afin de pérenniser et étancher le réseau ont permis de diminuer les volumes d'eaux usées de façon significative. Les travaux d'assainissement se poursuivront encore sur plusieurs années. Ces chiffres sont annoncés par EPUDEHL et font partie du budget de cette structure intercommunale.	109'086.00
46.3526.2	<u>EPUDEHL – Taxe fédérale épuration</u> Nouveau compte lié à la nouvelle taxe fédérale d'épuration des micropolluants. Taxe facturée par le SIGE à EPUDEHL, puis EPUDEHL aux communes. La perception de cette taxe au niveau communal sera faite à travers la facture de vente d'eau et d'épuration. Elle aura l'obligation d'être causale et liée à la logique du pollueur payeur. Le retour (recette) se fait à travers le nouveau compte 46.4526.	13'600.00
46.434.01 46.434.02	<u>Taxes raccordement Eaux usées / Eaux claires</u> Adaptation du protocole de perception des taxes uniques de raccordement. Entre les acomptes et taxations définitives, les taxes seront passées en compte d'attente au bilan. Elles passeront à travers les comptes de fonctionnements uniquement une fois la taxation finale éditée. Cette pratique évitera les importantes fluctuations des sommes.	16'000.00 (au total)
46.4343	<u>Taxes épuration</u> Estimations de la recette de taxations selon l'évolution de la population liée avec la consommation d'eau.	95'000.00
47.	Cours d'eau et digues	
47.3147.1	<u>ECF de l'Eau froide, participation pour travaux prioritaires de la correction fluviale</u> Yves Châtelain - Ingénieur du Département du territoire et de l'environnement – DTE, nous recommande d'introduire pour 2016, la valeur participative pour notre commune de CHF 15'000.00.	15'000.00

47.3147.2	<u>ECF du Canal du Haut Lac</u> Une somme de CHF 200'000.00 représentera vraisemblablement la participation que notre commune devra assumer dans cette nouvelle ECF. Selon Philippe Hohl – Chef de la division Ressources en eau et économie hydraulique (EAU) cette somme devrait être demandée entre 2017 et 2018. Le début du chantier est prévu au milieu de l'année 2016. Aucun engagement financier pour la quote-part de la commune de Roche n'est à prévoir pour cet exercice. La charge sera placée dans le tableau des investissements futurs.	0.00
5.	Instruction publique et cultes	
51.	Enseignement primaire et secondaire	
51.317	<u>Fête des écoles</u> Passeport vacances ayant mis temporairement ses activités en sommeil, la participation communale ne sera plus demandée pour cet exercice. Les frais pour l'organisation de la fête de Noël des écoles, ainsi que des promotions sont mis en charge des imputations internes des frais de personnel ainsi que dans le compte réception et manifestation.	1'000.00
51.352.01	<u>Répartition des coûts scolaires</u> Participation aux coûts du Cercle scolaire de Villeneuve Haut-Lac selon la clé de répartition établie proportionnellement à la population et au nombre d'élèves, ce qui correspond à 17.65 % pour notre commune en 2016, contre 17.78 % en 2015.	683'769.00
51.4522	<u>Participations pour frais scolarisation enfants requérant d'asile</u> Retour de la participation des frais liés à la scolarisation des enfants des requérants d'asile versé par le Service de la population, Coordination asile, de l'État de Vaud.	8'000.00
6.	Police	
61.	Corps de police	
61.351	<u>Réforme policière</u> Pour rappel, les communes financent les missions générales de police soit directement par leur propre police communale, soit en versant à l'Etat un montant basé sur le coût réel des prestations de la police cantonale - (Art. 45 – Loi sur l'organisation policière vaudoise). Dépourvue de police, la commune de Roche doit donc s'acquitter des deux contributions auprès de l'État. Ainsi, notre participation liée au coût réel des prestations de la police cantonale se monte à CHF 64'013.00 à laquelle s'ajoute la bascule de 2 points d'impôt écrêtés, comme pour toutes les communes vaudoises, soit CHF 47'764.00. D'où le montant total de CHF 111'777.00 porté à ce compte.	111'777.00

61.3528	<u>Prestations de tiers – agent de police et sécurité</u> Montant conventionné et budgété avec la Commune de Villeneuve pour le partage des services d'un ASP (assistant de police) garantissant les contrôles de stationnement et autres missions dans notre village pour une valeur de CHF 5'000.00. Une prévision supplémentaire est portée en compte afin d'engager ponctuellement des prestations d'agents de sécurités.	9'000.00
61.4362	<u>Remboursements de tiers (notifications), ancien 11.439</u> Montant versé par l'Office des Poursuites pour les notifications des commandements de payer aux habitants effectuées par l'administration et par notre huissier.	5'000.00
65. Défense contre l'incendie		
65.315	<u>Entretien matériel & équipements (extincteurs)</u> Montant pour l'entretien et les services des extincteurs pour tous les bâtiments communaux.	300.00
65.3521.1	<u>SDIS du Haut-Lac, participation aux charges exploitation</u> Participation financière de notre commune au regroupement du SDIS du Haut-Lac, liée aux charges générales d'exploitation du corps.	37'000.00
65.3521.2	<u>SDIS du Haut-Lac, participation au loyer de la caserne</u> Part de la participation de notre commune aux investissements structurels de la caserne du SDIS du Haut-Lac (sur le territoire de la commune de Rennaz). Fixation des participations selon décompte final des travaux. Chiffre non connu en 2014 lors de la rédaction du budget 2015.	34'700.00
7. Sécurité sociale		
71. Service social		
710.3525	<u>Service social</u> L'ensemble des dépenses liées au fonctionnement des agences d'assurances sociales est résumé ci-dessous. Leur financement est assuré par : <ul style="list-style-type: none"> - une participation de l'État (ancienne contribution de la caisse cantonale vaudoise de compensation AVS) - des mandats donnés par les communes sièges d'agences, en vertu de conventions particulières avec Aigle et Villeneuve. La différence entre les charges et les produits doit être répartie entre les communes membres de l'association au prorata du nombre d'habitants.	37'298.00
711.301	<u>Classe de français</u> Charge liée au fonctionnement de la classe de français mise en place dans le cadre du plan d'intégration.	7'750.00

711.3654	<u>Frais de fonctionnement de la classe de français</u> Compte lié uniquement aux frais de fonctionnement, épuré de la charge de prestation de service.	2'190.00
----------	--	----------

711.4350	<u>Recettes classe de français</u> Recette liée au retour des subventions d'écolage versées par l'association villeneuveoise ainsi que par l'État de Vaud.	7'840.00
----------	---	----------

72. Prévoyance sociale cantonale

Le montant qui sera facturé aux communes, au titre de la facture sociale prévisionnelle 2016, sous réserve d'éventuels amendements décidés par le Grand Conseil lors du vote final du budget cantonal, s'élève à 709.8 millions de francs, soit une hausse de 3.34% par rapport au montant facturé pour les acomptes 2015. Sur ce montant, et selon accord DRPTC (Décret application de l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises), l'État déduira 5.9 millions, portant ainsi la facture globale à 703.9 millions.

72.35154	<u>PC à domicile et hébergement</u> Augmentation générale de la charge cantonale de 6.6 millions. La variation de ce régime s'explique tout d'abord par une hausse du volume des prestations complémentaires pour l'hébergement qui est fortement liée à la démographie des plus de 85 ans et à l'ouverture de places aussi bien en EMS que dans les établissements socioéducatifs, conformément à la stratégie cantonale mise sur pied (par ex. PIMEMS pour l'ouverture d'EMS)	232'343.00
----------	--	------------

Pour ce qui est des prestations complémentaires pour les personnes à domicile, on constate une augmentation régulière en raison de la croissance démographique des plus de 65 ans et une paupérisation croissante des personnes aidées. Cependant, la charge nette est partiellement compensée par l'augmentation de la participation fédérale pour les PC.

La rubrique hébergement qui concerne les aides individuelles à l'hébergement subsidiaires aux PC, ainsi que le financement des soins complémentaire à la participation de l'assurance maladie obligatoire, augmente également au vu des effets démographiques cités auparavant.

72.35154.1	<u>Subventions et aides aux personnes handicapées</u> Augmentation générale de la charge cantonale de 1.9 millions. Dans le domaine du handicap, l'écart s'explique par la création de places nouvelles pour répondre aux effets démographiques et à l'alourdissement des pathologies. Ces effets sont limités par des mesures de flexibilisation des prestations, permettant aux familles de prendre en charge leurs proches handicapés sans devoir forcément les placer en institution de manière permanente.	112'007.00
------------	--	------------

72.35156	<u>RI et participation cantonale à l'assurance chômage</u> Augmentation générale de la charge cantonale de 3.4 millions. Pour ce qui est du revenu d'insertion (RI) le budget 2016 intègre une légère augmentation du nombre de dossiers, qui devrait être atténuée par les effets des révisions légales en cours visant une meilleure sécurisation du régime ainsi qu'une orientation renforcée des jeunes vers la formation. Cependant, le deuxième semestre 2015 indique qu'un nombre important de ménages émergeant à l'aide d'urgence passe au RI en raison d'un taux d'obtention d'un permis de séjour en croissance significative.	251'206.00
----------	--	------------

72.35157	<p><u>Participation LAMAL</u> Augmentation générale de la charge cantonale de 2.6 millions. Dans ce régime, l'écart peut être attribué essentiellement à l'augmentation des primes et à un recours accru aux subsides partiels.</p>	73'327.00
72.35159	<p><u>Prestations pour la famille et autres prestations sociales</u> Augmentation générale de la charge cantonale de 8.4 millions. Ce régime est principalement impacté par la hausse du Régime des PC familles et rente pont. Depuis son introduction en 2011, les dépenses de ce régime ont été couvertes par les cotisations des salariés et employeurs. L'excédent de cotisations a été reporté d'année en année créant ainsi une réserve, peu à peu utilisée pour payer les prestations, qui ont augmenté au fur et à mesure jusqu'à atteindre la vitesse de croisière prévue. En 2015, le solde provisionné des cotisations excédentaires a été consommé et dorénavant la charge nette, après déduction des cotisations de l'année en cours, est financée par le Canton et les communes. A relever également une augmentation des subventions en lien avec les actions « Proches Aidants », qui est un domaine prioritaire pour le Canton dans une perspective d'évolution démographique où il convient de favoriser au maximum, aussi pour des raisons de coût, le maintien à domicile des personnes âgées.</p>	37'329.00
73. Santé publique		
73.3654.1	<p><u>Participation AVASAD (ancien OMSV)</u> En 2016, nous anticipons, en sus de l'évolution des activités décrites ci-dessous, une croissance d'activité de 8% par rapport aux heures réalisées en 2015. Ainsi le budget 2016 tient compte d'activités de 11.5% supérieures à celles de 2015 en raison de l'augmentation constante des clients liés à la pyramide des âges et la demande en soins croissante. Suivant la tendance des deux dernières années, ce sont près de 2'000'000 d'heures d'aides et de soins qui seront réalisées directement auprès de nos clients en 2016. Afin de répondre à cette forte demande de prestations les associations et fondations régionales renforceront les équipes terrain tout en limitant les engagements des fonctions d'encadrement. Cette gestion rigoureuse permettra de limiter la hausse des contributions publiques à hauteur de 9%. A ce jour, le financement de la part de l'Etat étant toujours en négociation, la répartition des contributions canton/commune n'est pas finalisée. Afin de permettre l'élaboration des budgets communaux selon les données actuellement connues, la subvention communale devrait se montrer à CHF 95.00 par habitant au maximum.</p>	142'405.00
73.3654.2	<p><u>Participation petite enfance</u> Participation de la commune au réseau d'accueil de jour des enfants Réseau Enfants Chablais (LAJE - loi sur l'accueil de jour des enfants) organisé au niveau du district d'Aigle créé en janvier 2009.</p>	303'793.00

8. Services industriels

81. Service des eaux

81.311	<u>Achat compteurs et matériel</u> Acquisition de nouveaux compteurs en prévision du raccordement des futures constructions. Les compteurs sont compatibles avec les relevés à distance. En adéquation d'ores et déjà avec le prochain règlement sur la vente d'eau en cours d'élaboration.	4'000.00
81.312	<u>Énergie et combustible</u> Planification des consommations selon estimation moyenne des exercices précédents en tenant compte de la baisse de vente d'eau due au bouclage de notre réseau sur celui d'EPUDEHL.	50'000.00
81.312.1	<u>EPUDEHL, achat de prestations</u> Charge participative à la convention intercommunale d'EPUDEHL relative aux prestations dont notre commune profite actuellement.	104'000.00
81.312.2	<u>EPUDEHL, frais de stockage</u> Charge participative à la convention intercommunale d'EPUDEHL relative aux prestations de stockage dont notre commune profite actuellement.	60'000.00
81.3813	<u>Attribution fonds de réserve</u> Attribution d'une partie des revenus du dicastère à la réserve spéciale des SI. Au vu de la grande incertitude des charges et revenus du compte 81 (nouvelles prestations de tiers), la Municipalité a fait le choix d'équilibrer le compte en favorisant l'attribution à réserve plutôt que l'imputation interne. Le budget ne se trouvera ainsi pas influencé.	57'150.00
81.3901.1	<u>Salaire imputation EPUDEHL</u> Compte en partie lié au compte de revenu 81.4351.3. Les heures de prestations de service effectuées par notre fontainier pour des tiers (Communes voisines ou EPUDEHL) feront partie d'un décompte et d'une position comptable séparée. En diminution et en relation avec les heures projetées. Le fontainier de Villeneuve est favorisé pour les tâches courantes d'intendance.	2'920.00
81.3901.2	<u>Salaire imputation Rennaz</u> Nouveau compte lié aux prestations du fontainier sur le territoire de la commune voisine de Rennaz.	23'360.00
81.3903	<u>Imputation interne SI</u> Imputation d'une partie des revenus du dicastère au service financier, au titre de mise à disposition des terrains, des ressources, des services administratifs et facturation.	100'000.00
81.434	<u>Taxes de raccordement</u> Estimation des recettes de taxations sur les prochains objets est arrêtée à CHF 16'000.00, en relation avec les taxes du compte 46.434.01 et 46.434.02	16'000.00

81.4351	<u>Vente d'eau à des tiers + prestations à EPUDEHL</u> Montant projeté dans le cadre des planifications de vente d'eau d'EPUDEHL.	104'000.00
81.4351.1	<u>Prestations garanties de débit EPUDEHL</u> Revenu des prestations fournies par notre commune, par la source des Lizettes à EPUDEHL, offrant la garantie de débit d'eau de boisson et défense incendie en puissance au bouclage intercommunal. La Municipalité a passé convention avec le comité de direction d'EPUDEHL, afin de garantir les volumes de vente d'eau durant la période de transition du nouveau concept de distribution intercommunal et la mise en fonction de la nouvelle centrale de traitement membranaire.	225'000.00
81.4351.2	<u>Prestations à EPUDEHL, stockage</u> Montant projeté dans le cadre des planifications de vente d'eau d'EPUDEHL et des prestations de stockage sur la commune de Roche.	7'000.00
81.4351.3	<u>Prestations à EPUDEHL, mise à disposition du fontainier</u> Facturation des prestations du fontainier communal selon convention avec EPUDEHL.	4'980.00
81.4359	<u>Prestations à Rennaz, Loc. fontainier (20%)</u> Nouveau compte. Revenu des prestations facturées à Rennaz dans le cadre des heures effectuées par notre fontainier. En lien avec le compte de charge 81.3901.2.	39'700.00

EN RESUME

Budget de fonctionnement 2016

Les charges de fonctionnement budgétisés	CHF	7'148'625.92
Les revenus de fonctionnement budgétisés	CHF	6'953'419.00
Déficit du Budget 2016 :	CHF	195'206.92
Valeur du Point Communal péréquatif 2016 (taux 68%)	CHF	35'384.00

Synthèse générale

Alimentation de la péréquation :	CHF	656'580.00
Retour de la péréquation :	CHF	832'950.00
Dépenses thématiques :	CHF	0.00
Facture sociale :	CHF	734'600.00
Solde net des péréquations :	CHF	558'230.00

Réforme policière

Facture au coût réel *:	CHF	64'013.00
Facture en points:	CHF	47'764.00
Total réforme policière:	CHF	111'777.00

* La facture au coût réel ne concerne que les communes sans police communale/intercommunale (max 2 points d'impôt).

CONCLUSIONS

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les conclusions suivantes:

Le Conseil communal de Roche

- vu** le préavis N° 46 / 2015 de la Municipalité au Conseil communal relatif au budget communal pour l'année 2016
- ouï** le rapport de la commission des finances chargée de l'examen de cet objet,
- considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,
- décide** d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2016, qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF	7'148'625.92
Revenus	<u>CHF</u>	<u>6'953'419.00</u>
Déficit présumé	<u>CHF</u>	<u>195'206.92</u>

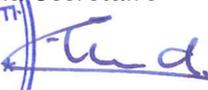
Adopté en séance de Municipalité le 17 novembre 2015

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic la Secrétaire


 Chr. Lanz




 C. Pilloud

Délégué de la Municipalité : Christophe Lanz, syndic, municipal des finances

Annexe : Conjointement au budget, le plan des dépenses d'investissement pour 2016 doit être présenté. Ce plan n'est pas soumis au vote du Conseil communal.

Récapitulation du budget de fonctionnement

	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 ADMINISTRATION GENERALE	CHF 1'511'540.45	CHF 628'740.00	CHF 1'398'321.75	CHF 557'400.00	CHF 1'430'867.13	CHF 608'754.03
2 FINANCES	CHF 761'580.00	CHF 4'340'950.00	CHF 736'338.00	CHF 4'084'928.00	CHF 845'484.50	CHF 4'341'298.02
3 DOMAINES ET BATIMENTS	CHF 1'156'452.00	CHF 1'065'799.00	CHF 1'186'028.00	CHF 1'129'482.00	CHF 1'333'019.75	CHF 1'187'558.35
4 TRAVAUX	CHF 1'077'844.20	CHF 415'410.00	CHF 1'011'184.75	CHF 367'500.00	CHF 1'166'668.85	CHF 472'935.79
5 INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTE	CHF 730'063.27	CHF 13'500.00	CHF 666'098.00	CHF 7'000.00	CHF 645'370.40	CHF 21'470.70
6 POLICE	CHF 237'318.00	CHF 7'000.00	CHF 229'088.00	CHF 7'000.00	CHF 481'666.55	CHF 265'277.00
7 SECURITE SOCIALE	CHF 1'199'648.00	CHF 7'840.00	CHF 1'180'609.00	CHF 6'572.00	CHF 985'235.40	CHF 41'640.45
8 SERVICES INDUSTRIELS	CHF 474'180.00	CHF 474'180.00	CHF 439'200.00	CHF 439'200.00	CHF 424'772.25	CHF 424'772.25
CHARGES / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	CHF 7'148'625.92	CHF 6'953'419.00	CHF 6'846'867.50	CHF 6'599'082.00	CHF 7'313'084.83	CHF 7'363'706.59
DEFICIT / BENEFICE	CHF 195'206.92		CHF 247'785.50			CHF 50'621.76

Comparaison entre les budgets prévisionnels et les comptes définitifs

	2016	2015	2014	2013	2012	2011
BUDGET (DEFICIT / BENEFICE)	CHF -195'206.92	CHF -247'785.50	CHF -211'217.00	CHF -756'030.00	CHF -112'003.90	CHF -36'173.00
COMPTE (DEFICIT / BENEFICE)	CHF 50'621.76	CHF 285'418.05	CHF -272'815.21	CHF 26'155.67

Péréquation financière net & facture sociale

	Budget 2016	Budget 2015	Budget 2014	Budget 2013	Budget 2012
Péréquation financière (net)	CHF -176'370.00	CHF -44'527.00	CHF 91'379.00	CHF 199'000.00	CHF 195'729.00
Facture sociale (PC)	CHF 734'600.00	CHF 744'628.00	CHF 659'563.00	CHF 731'196.00	CHF 474'105.00
Réforme policière	CHF 111'777.00	CHF 110'239.00	CHF 115'911.00	CHF 109'327.00	CHF 90'000.00
Total	CHF 670'007.00	CHF 810'340.00	CHF 866'853.00	CHF 1'039'523.00	CHF 759'834.00

Récapitulation des CHARGES du budget de fonctionnement

	Budget 2016	Budget 2015	Budget 2014	Budget 2013	Budget 2012
Administration générale	CHF 1'511'540.45	CHF 1'398'321.75	CHF 1'295'970.00	CHF 1'258'595.00	CHF 1'165'650.00
Finances	CHF 761'580.00	CHF 736'338.00	CHF 760'134.00	CHF 720'405.00	CHF 603'462.00
Domaines et bâtiments	CHF 1'156'452.00	CHF 1'186'028.00	CHF 1'059'340.00	CHF 1'004'776.00	CHF 915'666.00
Travaux	CHF 1'077'844.20	CHF 1'011'184.75	CHF 1'114'282.00	CHF 1'133'674.00	CHF 978'204.90
Instruction publique & Culte	CHF 730'063.27	CHF 666'098.00	CHF 658'678.00	CHF 546'951.00	CHF 489'234.00
Police	CHF 237'318.00	CHF 229'088.00	CHF 226'475.00	CHF 216'227.00	CHF 166'500.00
Sécurité sociale	CHF 1'199'648.00	CHF 1'180'609.00	CHF 980'660.00	CHF 1'007'809.00	CHF 655'229.00
Services Industriels	CHF 474'180.00	CHF 439'200.00	CHF 493'000.00	CHF 310'000.00	CHF 384'000.00
Total	CHF 7'148'625.92	CHF 6'846'867.50	CHF 6'588'539.00	CHF 6'198'437.00	CHF 5'357'945.90

Récapitulation des RECETTES du budget de fonctionnement

	Budget 2016	Budget 2015	Budget 2014	Budget 2013	Budget 2012
Administration générale	CHF 628'740.00	CHF 557'400.00	CHF 534'400.00	CHF 446'800.00	CHF 511'100.00
Finances	CHF 4'340'950.00	CHF 4'084'928.00	CHF 3'798'955.00	CHF 3'300'000.00	CHF 3'019'583.00
Domaines et bâtiments	CHF 1'065'799.00	CHF 1'129'482.00	CHF 1'105'767.00	CHF 1'028'407.00	CHF 942'059.00
Travaux	CHF 415'410.00	CHF 367'500.00	CHF 434'000.00	CHF 343'000.00	CHF 382'000.00
Instruction publique & Culte	CHF 13'500.00	CHF 7'000.00	CHF 6'000.00	CHF 6'000.00	CHF 6'000.00
Police	CHF 7'000.00	CHF 7'000.00	CHF 5'200.00	CHF 8'200.00	CHF 1'200.00
Sécurité sociale	CHF 7'840.00	CHF 6'572.00	CHF -	CHF -	CHF -
Services Industriels	CHF 474'180.00	CHF 439'200.00	CHF 493'000.00	CHF 310'000.00	CHF 384'000.00
Total	CHF 6'953'419.00	CHF 6'599'082.00	CHF 6'377'322.00	CHF 5'442'407.00	CHF 5'245'942.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'511'540.45	628'740.00	1'398'321.75	557'400.00	1'430'867.13	608'754.03
10	Autorités	192'500.00	6'000.00	190'500.00	6'000.00	188'188.50	6'698.90
101	Conseil communal	22'500.00		20'500.00		24'075.00	
101.300	Jetons de présence, traitements	22'000.00		20'000.00		23'702.00	
101.306	Frais et débours	500.00		500.00		373.00	
102	Municipalité	170'000.00	6'000.00	170'000.00	6'000.00	164'113.50	6'698.90
102.300	Traitements	67'000.00		73'000.00		73'000.00	
102.3001	Vacations municipalité	75'000.00		75'000.00		70'267.70	
102.306	Indemnités et frais	5'000.00		5'000.00		3'453.00	
102.3072	Prestations complémentaires de prévoyance	23'000.00		17'000.00		17'392.80	
102.436	Jetons de présence		6'000.00		6'000.00		6'698.90

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	1'273'150.45	620'240.00	1'157'971.75	548'900.00	1'190'167.08	599'555.13
11.301	Traitements du personnel	762'200.00		698'000.00		668'979.00	
11.3011	Traitements personnel occasionnel	7'000.00		8'600.00		39'769.85	
11.3011.02	Traitements du personnel mis à disposition de tiers (GFA)	900.00		780.00		816.75	
11.303	Assurances sociales, AVS - AI, AC, alloc. fam.	80'400.00		73'500.00		73'998.40	
11.304	Cotisations caisse de pensions	116'400.00		84'000.00		109'519.95	
11.305	Assurances accidents	7'300.00		8'000.00		6'471.80	
11.3061	Indemnités, remboursement de frais	2'300.00		2'300.00		2'368.75	
11.309	Charges diverses et formation professionnelle	2'000.00		2'000.00		8'290.00	
11.3100	Fournitures de bureau	6'000.00		8'000.00		8'426.55	
11.3101	Imprimés, entêtes, enveloppes	5'500.00		7'500.00		3'654.30	
11.3102	Journaux, abonnements, annonces, documentation	5'000.00		4'500.00		6'977.00	
11.3111.1	Achat matériel, mobilier & machine de bureau	6'500.00		3'000.00		2'332.10	
11.3131	Achat produit alimentaire (carnotzet, cafeterias..)	2'000.00		2'000.00		2'615.44	
11.315	Entretien mobilier & machines	1'000.00		1'000.00			
11.3161	Frais locaux de l'administration	42'000.00		42'000.00		42'000.00	
11.317	Réceptions, manifestations	25'000.00		25'000.00		23'419.89	
11.3181	Frais de port	6'000.00		6'000.00		6'485.56	
11.3182	Frais de téléphone	3'000.00		3'000.00		2'877.10	
11.3183	Frais bancaires	6'500.00		6'500.00		5'740.72	
11.3184	Frais de contentieux	1'000.00		1'600.00		53.30	
11.3185	Honoraires divers	10'000.00		15'000.00		20'800.80	
11.3186	Primes d'assurances	12'000.00		12'000.00		11'639.07	
11.3187	Emoluments, divers	16'000.00		15'000.00		12'936.80	
11.3189	Frais divers, prestations de service	100.00		500.00		116.00	
11.319	Cotisations à des institutions de droit privé	30'000.00		25'000.00		28'450.55	
11.3517	Part au déficit d'exploitation, lignes de transport	97'100.45		81'241.75		81'366.95	
11.36530	Aides diverses aux sociétés locales	6'000.00		8'000.00		10'100.00	
11.36531	Personnes âgées	10'000.00		10'000.00		7'681.80	
11.36532	Participation piscine Villeneuve	950.00		950.00		950.00	
11.36590	Aides et dons divers	3'000.00		3'000.00		1'328.65	
11.4312	Emoluments de police et contrôle des habitants		23'000.00		23'000.00		26'945.65
11.436	Remboursement de salaires APG-SUVA-C.I.P						17'188.60
11.439	Autres recettes et remboursement divers		3'000.00		6'000.00		2'557.98
11.439.02	Mise à disposition de personnel		1'500.00		1'500.00		902.90
11.465	Aînés participation course		1'500.00		1'500.00		1'460.00
11.4901	Salaires imputations internes		591'240.00		516'900.00		550'500.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	1'273'150.45	620'240.00	1'157'971.75	548'900.00	1'190'167.08	599'555.13
15	Affaires culturelles, loisirs	18'390.00		16'250.00		12'071.50	
15.351	Fondation écoles de musique (FEM) (cantonale)	13'090.00		11'250.00		9'171.50	
15.3523.1	Ecole de musique - aide individuelle (communale)	3'000.00		3'000.00		900.00	
15.3523.2	Bibliobus	300.00					
15.3653	Aides et subventions aux sociétés culturelles	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
17	Sports	2'600.00	2'500.00	4'400.00	2'500.00	3'883.00	2'500.00
17.314	Tennis - entretien			1'500.00		1'183.00	
17.331.1208	Amortissements réfection du terrain de tennis	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
17.3901	Imputations internes	100.00		400.00		200.00	
17.4232	Tennis - location terrain		2'500.00		2'500.00		2'500.00
18	Participation transports publics	3'300.00		3'300.00		3'576.20	
18.3185	Honoraires et frais d'expertises					270.00	
18.3188	Participation Noctibus	3'300.00		3'300.00		3'306.20	
19	Service d'informatique	21'600.00		25'900.00		32'980.85	
19.311	Achat mobilier & matériel informatique	500.00		2'500.00		1'963.25	
19.311.1	Soft & licences	2'600.00		2'600.00			
19.315	Entretien - maintenance - travaux informatiques	10'000.00		10'000.00		12'466.25	
19.318.1	Internet & développement du site communal	3'000.00		3'000.00		13'151.35	
19.3901	Salaires imputation interne	5'500.00		7'800.00		5'400.00	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	761'580.00	4'340'950.00	736'338.00	4'084'928.00	845'484.50	4'341'298.02
20	Comptabilité gén, caisse, cont	3'000.00		5'000.00		335.75	
20.3301.1	Pertes sur débiteurs - divers	1'000.00		1'000.00		335.75	
20.3301.45	Pertes sur débiteurs - déchets	1'000.00		2'000.00			
20.3301.46	Pertes sur débiteurs - épuration	500.00		1'000.00			
20.3301.81	Pertes sur débiteurs - serv. des eaux	500.00		1'000.00			
21	Impôts	102'000.00	3'328'000.00	94'000.00	3'220'600.00	140'613.80	3'275'220.86
21.318	Frais de perception	30'000.00		28'000.00		29'299.90	
21.329	Intérêts sur impôts	7'000.00		6'000.00		11'175.85	
21.3301	Pertes sur impôts PP & PIM	65'000.00		60'000.00		93'438.05	
21.380	Attribution fonds de réserve pour débiteurs douteux		1'940'000.00		1'940'000.00	6'700.00	1'687'292.04
21.4001	impôt sur le revenu						22'038.00
21.4001.1	Impôt sur prestations en capital		195'000.00		160'000.00		162'274.61
21.4002	Impôt sur la fortune		95'000.00		85'000.00		86'849.11
21.4003	Impôt à la source		200'000.00		180'000.00		197'745.90
21.4005	Impôt travailleurs frontaliers		250'000.00		215'000.00		298'280.35
21.4011	Impôt bénéfice personnes morales		2'000.00		10'000.00		71.60
21.4012	Impôt capital personnes morales		20'000.00		20'000.00		21'774.50
21.4013	Impôt immeubles personnes morales		210'000.00		200'000.00		207'894.95
21.4020	Impôt foncier		150'000.00		200'000.00		242'360.95
21.4040	Droits de mutation		1'000.00		1'000.00		1'041.70
21.4050	Impôt successions et donations		12'000.00		11'000.00		10'100.00
21.4061	Impôt sur les chiens		2'000.00		2'000.00		1'874.44
21.4090	Impôt récupéré après décalcations/rachat ADB		500.00		500.00		312.50
21.4101	Patentes tabac		6'000.00		7'000.00		5'313.00
21.4111	Concessions (FMHL)		69'000.00		70'000.00		70'168.40
21.411.01	Taxe usage au sol, Romande Energie		17'000.00		10'000.00		25'697.05
21.4221	Intérêts moratoires		3'000.00		2'000.00		3'940.36
21.4319	Frais d'encaissements, contentieux		55'000.00		10'000.00		60'798.95
21.4411	Part sur gains immobiliers		500.00		100.00		392.45
21.4659	Redistribution de la taxe CO2 (sur masse salariale)						59'000.00
21.480.1	Prélèvement à fonds de réserve sur risque de taxation		100'000.00		100'000.00		110'000.00
21.4903	Imputation interne S.I.						

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
22	Service financier	656'580.00	1'012'950.00	637'338.00	864'328.00	704'520.95	1'066'077.16
22.321	Intérêts des dettes					220.95	
22.352.1	Alimentation fonds péréquation directe, année en cours	656'580.00		637'338.00		664'135.00	
22.352.4	Dépenses thématiques, solde année précédente (décompte)					40'165.00	
22.422	Revenu capital patrimoine financier		180'000.00		180'000.00		189'785.16
22.452.1	Retour fonds péréquation directe, année en cours		832'950.00		681'865.00		572'755.00
22.452.10	Retour fonds péréquation directe, année précédente (décompte)						303'537.00
22.452.3	Retour dépenses thématiques, année en cours (acomptes)				2'463.00		
23	Amortissements, rés. non vent.					14.00	
23.332	Amortissements supplémentaires non ventilés (apurement bilan)					14.00	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'156'452.00	1'065'799.00	1'186'028.00	1'129'482.00	1'333'019.75	1'187'558.35
31	Terrain	52'500.00	42'868.00	47'800.00	43'385.00	212'814.10	47'868.00
31.312	Electricité station de pompage	1'000.00		1'000.00		2'412.65	
31.312.1	Energie cabine industrielle Les Vernes					72.65	
31.3142	Entretien des chemins	15'000.00		20'000.00		10'019.35	
31.3143.1	Entretien voie chemin de fer					5'340.40	
31.3144	Entretien des drainages	4'500.00		7'500.00		7'603.05	
31.3185	Honoraires & prestations de services	3'000.00		3'000.00			
31.331	Amortissement chemins de campagne	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
31.331.1050	Amortissement réfection Grand-Marais (40'000.00 1/8)	5'600.00		5'600.00		5'600.00	
31.331.1212	Amortissement Syndicat H144, part. travaux collectifs sur chemins (12/2012)	13'000.00				11'366.00	
31.381	Attribution fonds de réserve					160'000.00	
31.3901	Salaires imputation interne	2'400.00		2'700.00		2'400.00	
31.423	Location de terrains		42'868.00		43'385.00		42'868.00
31.4362.1	Voie de chemin de fer - remboursement frais						5'000.00
32	Forêts et pâturages	38'906.00		38'906.00		34'069.20	
32.3142	Entretien des sentiers	1'500.00		1'500.00		1'663.20	
32.3143	Plantations	2'500.00					
32.3146	Frais d'exploitations (coupes, etc.) anc. 32.3141	2'500.00		5'000.00			
32.3319	Amortissement forêts	18'856.00		18'856.00		18'856.00	
32.351	Frais inspectoral	50.00		50.00		50.00	
32.3526	Frais de gestion des forêts (GFA)	13'500.00		13'500.00		13'500.00	
33	Vignes	41'430.00	25'000.00	36'240.00	25'000.00	42'691.20	42'261.25
33.313	Fournitures et marchandises	2'500.00		2'500.00		7'094.05	
33.314	Frais d'exploitation	30'090.00		28'000.00		27'401.05	
33.3161	Loyers et fermages	340.00		340.00		340.00	
33.3186	Primes assurances	700.00		700.00		768.00	
33.319.1	Cotisations & taxes	300.00		300.00		288.10	
33.3901	Salaires imputation interne	7'500.00		4'400.00		6'800.00	
33.435	Vente de vin		25'000.00		25'000.00		39'521.00
33.436	Remboursement assurance						2'740.25
34	Service des gérances	159'352.00	215'748.00	169'750.00	217'288.00	183'846.40	222'200.55

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
340	Service d'exploitation des gérances	9'000.00	6'700.00	14'400.00	8'200.00	4'619.05	6'575.65
340.312	Electricité et combustible					71.80	
340.314	Entretien des bâtiments et monuments	1'500.00		1'500.00		213.95	
340.3141.01	Bâtiments et monuments, réparations suite actes de vandalisme	1'000.00		1'000.00		178.20	
340.3161	Stand de Villeneuve	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
340.3185	Honoraires et frais d'expertises	2'000.00		2'000.00		518.40	
340.3186	Primes d'assurances	500.00		500.00		336.70	
340.3901	Salaires imputation interne	1'000.00		6'400.00		300.00	
340.4231	Revenus des bâtiments (dépôt d'explosif)		1'200.00		1'200.00		1'200.00
340.4232	Location des places de stationnement		5'400.00		6'900.00		5'250.00
340.436	Participation de tiers		100.00		100.00		125.65
341	Maison du Tonnelier	3'300.00	11'280.00	2'300.00	10'800.00	1'688.64	11'280.00
341.314	Entretien du bâtiment	500.00		500.00		228.75	
341.3186	Primes d'assurances	800.00		800.00		859.89	
341.3901	Imputation interne	2'000.00		1'000.00		600.00	
341.4231	Revenus Maison du Tonnelier, loyer		10'800.00		10'800.00		10'800.00
341.4231.1	Revenus Maison du Tonnelier, part. charges		480.00				480.00
342	Ancien Moulin	61'620.00	86'488.00	60'720.00	86'488.00	69'689.57	87'255.30
342.3123	Energie et combustible	200.00		200.00		197.35	
342.314	Entretien du bâtiment					4'161.95	
342.3186	Primes d'assurances	8'000.00		8'000.00		8'310.27	
342.322.34	Intérêts passifs Ancien Moulin, rénovation et transformation	22'420.00		22'420.00		22'420.00	
342.331.34	Amortissements Ancien Moulin, rénovation et transformation	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
342.3901	Salaires imputation interne	1'000.00		100.00		4'600.00	
342.4231	Revenus Ancien Moulin, loyer		73'368.00		73'368.00		73'368.00
342.4231.2	Revenus Ancien Moulin, locaux communaux (imp. internes)		8'020.00		8'020.00		8'020.00
342.4363	Remboursement des tiers (primes ECA, etc)		5'100.00		5'100.00		5'867.30
343	Maison des Vurziers	3'500.00	16'180.00	3'600.00	16'000.00	4'161.84	16'000.00
343.3123	Electricité & combustible	300.00		300.00		73.05	
343.314	Entretien du bâtiment	2'000.00		2'000.00		3'075.60	
343.3186	Primes d'assurances	700.00		700.00		813.19	
343.3901	Salaires imputation interne	500.00		600.00		200.00	
343.4231	Revenus Maison des Vurziers, loyer		15'220.00		15'220.00		15'220.00
343.4231.1	Revenus Maison des Vurziers, part. charges		960.00		780.00		780.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
344	Maison des Salines	20'592.00	34'560.00	26'590.00	34'560.00	26'365.20	30'560.00
344.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	8'000.00		8'000.00		7'134.85	
344.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	2'592.00		2'590.00		2'592.00	
344.3123	Electricité	1'000.00		1'000.00		984.10	
344.314	Entretien du bâtiment	3'500.00		10'000.00		4'653.90	
344.3186	Primes d'assurances	700.00		700.00		500.35	
344.3901	Salaires imputation interne	4'800.00		4'300.00		10'500.00	
344.4231	Revenus Maison des Salines, loyer		30'720.00		30'720.00		26'870.00
344.4231.1	Revenus Maison des Salines, part. charges		3'840.00		3'840.00		3'690.00
345	Couvert historique des Salines	18'340.00	18'240.00	19'540.00	18'240.00	16'583.15	12'340.00
345.3123	Energie et combustible			300.00			
345.313	Fournitures diverses					325.70	
345.314	Entretien du bâtiment					17.45	
345.3186	Primes d'assurances			1'000.00			
345.331.1056	Amortissement couvert historique Salines de LLEE	18'240.00		18'240.00		12'340.00	
345.3901	Salaires imputation interne	100.00				3'900.00	
345.4231	Revenus du bâtiment		18'240.00		18'240.00		12'340.00
346	Café de la Place (locataire/sous-locataire)	42'300.00	42'300.00	42'000.00	43'000.00	59'419.35	58'189.60
346.313	Café de la Place Roche Sàrl, appareil et matériel destinés à la revente					40'000.00	
346.316	Café de la Place Roche Sàrl, loyer locaux commerciaux	36'000.00		42'000.00		16'645.15	
346.316.1	Café de la Place Roche Sàrl, part. charges locaux commerciaux	6'300.00				2'774.20	
346.422	Café de la Place Roche Sàrl, intérêts sur reprise fonds de commerce				1'000.00		689.60
346.4231	Café de la Place Roche Sàrl, revenu loyer		36'000.00		36'000.00		15'000.00
346.4231.1	Café de la Place Roche Sàrl, revenu part. charges		6'300.00		6'000.00		2'500.00
346.4359	Café de la Place Roche Sàrl, vente et prestations de services						35'500.00
346.4902	Café de la Place Roche Sàrl, imput. interne de biens, services, marchandises						4'500.00
347	Chalet du Creux	700.00	600.00	600.00	1'319.60	1'319.60	
347.314	Entretien du chalet	500.00		500.00		1'039.50	
347.3186	Primes d'assurances	200.00		100.00		280.10	
35	Bâtiments communaux	864'264.00	782'183.00	893'332.00	843'809.00	859'598.85	875'228.55

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Collège des Salines	136'212.00	252'840.00	146'712.00	251'729.00	132'275.97	255'499.90
351.3011	Personnel occasionnel					1'918.30	
351.311	Achats machines et matériel	3'000.00		5'500.00			
351.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	26'000.00		25'000.00		24'971.85	
351.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	9'072.00		9'072.00		9'072.00	
351.3123	Electricité	7'500.00		7'000.00		8'260.00	
351.313	Fournitures diverses	3'000.00		2'500.00		2'118.00	
351.314	Entretien du bâtiment	5'000.00		15'000.00		5'934.95	
351.315	Entretien des machines & matériel	8'000.00		13'500.00		10'405.35	
351.3186	Primes d'assurances	4'200.00		4'200.00		3'633.72	
351.331.0935	Amortissement Collège des Salines, rempl. fenêtres	10'500.00		10'500.00		10'500.00	
351.331.1161	Amortissement Collège des Salines, CAD	4'740.00		3'380.00		4'150.00	
351.331.1420	Amortissement Collège des Salines, rempl. stores obscurcissement, préavis n° 20/2014	5'200.00		5'160.00		5'011.80	
351.3901	Salaire imputation interne	50'000.00		45'900.00		46'300.00	
351.4271	Collège des Salines, revenu location						875.00
351.4271.2	Collège des Salines, locaux communaux (imp. interne)		6'000.00		6'000.00		6'000.00
351.4363	Remboursement d'assurances et de dommages						2'895.90
351.452	Participation du cercle		246'840.00		245'729.00		245'729.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Salle polyvalente	241'120.00	103'620.00	232'925.00	186'400.00	229'077.03	192'885.80
352.3011	Personnel occasionnel					1'575.00	
352.311	Achats machines et matériel	10'000.00		11'500.00		531.85	
352.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	18'000.00		30'000.00		16'948.60	
352.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	6'480.00		6'000.00		3'240.00	
352.3123	Electricité	12'000.00		12'000.00		12'364.90	
352.313	Fournitures diverses	4'000.00		4'000.00		6'067.10	
352.314	Entretien bâtiment	10'000.00		20'000.00		9'331.95	
352.314.1	Entretien anciens vestiaires Football (Buvette)	500.00		500.00		1'347.10	
352.3153	Entretien du mobilier et des équipements	5'000.00		5'000.00		4'003.45	
352.3154	Entretien des machines et matériel d'entretien	4'000.00		4'000.00		10'295.60	
352.316	Rotzérane, remboursement caution					2'074.00	
352.3182	Taxes téléphoniques	400.00		400.00		336.10	
352.3186	Primes d'assurances	5'000.00		5'000.00		5'613.93	
352.322	Intérêts emprunt	11'360.00		11'200.00		12'180.55	
352.331	Amortissement salle polyvalente	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
352.331.0831	Amortissement couvert bâtiment FC Roche	2'800.00		2'800.00		2'800.00	
352.331.1318	Amortissement Rotzérane, raccord. CAD préavis 18/2013	2'280.00		1'625.00		959.25	
352.331.1422	Amortissement Rotzérane, fourniture et pose d'une véranda, préavis n° 22/2014	9'000.00		8'600.00		8'907.65	
352.331.1537	Amortissement Rotzérane, réfection sols vestiaires et corridor (37/2015)	12'700.00					
352.3901	Salaires imputation interne	77'600.00		60'300.00		76'000.00	
352.3902	Imputation interne de biens, services, marchandises					4'500.00	
352.4271	Salle polyvalente, revenu location		10'000.00		10'000.00		6'934.60
352.4271.1	Salle polyvalente, caution						2'232.00
352.4363	Remboursement d'assurances et de dommages						869.20
352.452	Participation cercle						176'400.00
352.465	Locations à des tiers						5'850.00
352.4651	Participations de tiers						600.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
353	Bâtiment Feu - Voirie	12'400.00	9'600.00	13'900.00	13'600.00	13'817.29	9'600.00
353.311	Achats machines et matériel	500.00		500.00			
353.3121	Energie & combustible	1'800.00		1'800.00		2'397.30	
353.3123	Electricité	800.00		800.00		385.55	
353.313	Fournitures diverses	500.00		500.00			
353.314	Entretien du bâtiment	3'000.00		4'500.00		2'977.20	
353.3186	Primes d'assurances	800.00		800.00		857.24	
353.3901	Salaires imputation interne	5'000.00		5'000.00		7'200.00	
353.4271.2	Revenus bât. Feu - Voirie, loyer commercial (imp. interne)		9'600.00		13'600.00		9'600.00
354	Maison des Saulniers	129'964.00	78'020.00	149'720.00	75'020.00	126'113.35	83'611.60
354.311	Achats machine et matériel	1'000.00		1'000.00		323.10	
354.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	8'000.00		7'300.00		4'348.05	
354.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	5'184.00		5'100.00		1'296.00	
354.3123	Electricité	2'700.00		2'700.00		2'625.00	
354.313	Fournitures diverses	1'500.00		1'500.00		789.85	
354.314	Entretien du bâtiment	4'000.00		13'500.00		4'235.40	
354.315	Entretien des machines	2'500.00		4'000.00		2'623.70	
354.3186	Primes d'assurances	3'600.00		3'600.00		3'232.35	
354.322	Intérêts emprunt Maison des Saulniers	2'480.00		6'620.00		8'415.45	
354.331	Amortissement	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
354.331.1425	Amortissement Maison Saulniers, raccord. CAD, préavis n° 25/2014	2'000.00		2'000.00		1'524.45	
354.3901	Salaires imputation interne	27'000.00		32'400.00		26'700.00	
354.4271	Revenus Maison des Saulniers, location		33'620.00		30'620.00		36'122.00
354.4271.1	Revenus Maison des Saulniers, part. charges		2'400.00		2'400.00		2'400.00
354.4271.2	Revenus Maison des Saulniers, locaux communaux (imp. interne)		42'000.00		42'000.00		42'000.00
354.4271.3	Revenus Maison des Saulniers, remb. mazout						3'089.60
355	Temple et salle communautaire	7'296.00	8'550.00	10'800.00	8'550.00	7'523.12	8'520.00
355.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	3'600.00		3'500.00		3'567.40	
355.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	1'296.00		1'300.00		1'296.00	
355.314	Entretien du Temple et salle communautaire	800.00		2'000.00		755.40	
355.3186	Primes d'assurances	1'100.00		1'100.00		1'204.32	
355.3901	Salaires imputation interne	500.00		2'900.00		700.00	
355.422	Revenus compte-courant		30.00		30.00		
355.4271.1	Revenus Temple et salle comm. - loyer		7'800.00		7'800.00		7'800.00
355.4271.2	Revenus Temple et salle comm. - charges		720.00		720.00		720.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
356	Garages communaux	50.00	960.00	50.00	1'440.00	41.40	1'440.00
356.3186	Primes d'assurances	50.00	480.00	50.00	960.00	41.40	960.00
356.4271	Revenus des Garages		480.00		960.00		960.00
356.4271.2	Revenus des Garages, locaux communaux (imp. interne)		480.00		480.00		480.00
358	Grange des Saulniers	1'400.00	960.00	1'400.00	960.00	537.00	960.00
358.314	Entretien du bâtiment	1'000.00		1'000.00		175.45	
358.3186	Primes d'assurances	400.00		400.00		361.55	
358.4271.2	Revenus Grange des Saulniers, locaux communaux (imp. interne)		960.00		960.00		960.00
359	Collège de Prés-Clos	335'822.00	327'633.00	337'825.00	306'110.00	350'213.69	322'711.25
359.3011	Personnel occasionnel					3251.95	
359.311	Achats machine et matériel	1'500.00		1'500.00		19.60	
359.311.1	UAPE, achats machines et matériel	2'000.00		2'000.00		3207.15	
359.3121	Chauffage à distance, énergie et combustible	7'000.00		10'000.00		4772.55	
359.3121.1	Chauffage à distance, part fixe	5'832.00		6'000.00		1'458.00	
359.3123	Electricité	3'400.00		3'400.00		4'197.50	
359.313	Fournitures diverses	5'500.00		4'500.00		4'629.25	
359.314	Entretien du bâtiment	2'000.00		2'000.00		2'424.80	
359.315	Entretien du matériel & équipements	1'200.00		1'500.00		9'577.20	
359.3182	Taxes téléphoniques	400.00		400.00		317.90	
359.3186	Primes d'assurances	4'900.00		4'900.00		4'881.87	
359.322	Intérêts emprunt	19'160.00		21'870.00		22'181.39	
359.322.1206	Intérêts emprunt agrand. collège Prés-Clos	36'110.00		38'250.00		39'505.73	
359.331	Amortissement	86'000.00		86'000.00		86'000.00	
359.331.1206	Amortissement agrandissement collège Prés-Clos	86'100.00		92'980.00		87'250.60	
359.331.1313	Amortissement Collège de Prés-Clos - piste de saut (athlétisme), préavis 13/2013	4'840.00					
359.331.1318	Amortissement Collège Prés-Clos, raccord. CAD préavis 18/2013	1'880.00		1'625.00		138.20	
359.3901	Salaires imputation interne	68'000.00		62'900.00		76'400.00	
359.4271.1	UAPE, location locaux		51'600.00		35'400.00		26'036.00
359.4363	Remboursement de dommages et divers						1'164.25
359.4522	Participation du cercle		276'033.00		270'710.00		295'511.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	1'077'844.20	415'410.00	1'011'184.75	367'500.00	1'166'668.85	472'935.79
40	Service administratif	9'006.00	12'000.00	13'860.00	8'000.00	14'219.80	23'415.30
40.3102	Frais d'enquêtes de constructions	5'000.00		3'000.00		3'653.75	
40.3185.1	Informatisation du territoire - SIT	2'400.00		2'400.00		432.00	
40.3185.2	Cartoriviera & Citimage	1'606.00		8'460.00		10'134.05	
40.4313	Emoluments administratifs (permis de construire, d'habiter)		12'000.00		8'000.00		23'415.30
41	Service technique	23'360.00					
41.3901	Salairé imputation interne Ser. tech. (20%)	23'360.00					
42	Service de l'urbanisme	30'000.00		30'000.00		21'443.20	
42.3185	Honoraires et frais d'expertises	30'000.00		30'000.00		21'443.20	
43	Service des routes	267'500.00	20'000.00	224'940.00	20'000.00	365'038.39	36'838.05

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
430	Service d'exploitation des routes	205'000.00		163'940.00		263'678.79	16'804.25
430.3110	Achats machines et matériel			1'000.00		3'152.95	
430.3114	Achats machines, matériel exploitation et entretien	13'500.00		5'000.00		6'605.84	
430.3124	Carburant	8'500.00		7'000.00		8'022.90	
430.3135	Achats matières premières brutes/travaillés	2'000.00		2'000.00		3'251.20	
430.3142.1	Entretien du réseau routier	20'000.00		20'000.00		18'723.20	
430.3142.2	Entretien giratoires et aménagement	1'000.00		10'000.00		836.05	
430.3143	Entretien signalisation routière, y compris marquage	16'000.00		13'000.00		4'071.75	
430.3143.1	Marquage des routes			1'500.00			
430.315	Entretien des machines, véhicules	10'000.00		10'000.00		10'317.00	
430.3161	Loyers locaux de la Voirie	25'060.00		25'060.00		25'060.00	
430.3162	Redevances d'utilisation et droits de superficie CFF	800.00		1'000.00		400.00	
430.3163	Location de machines	2'000.00		2'000.00			
430.3182	Frais de téléphone	300.00		300.00		380.60	
430.3185	Honoraires, expertises	1'000.00		2'000.00		1'280.70	
430.3186	Primes d'assurances	12'500.00		10'000.00		9'810.15	
430.3192	Taxes et immatriculation véhicules	1'600.00		1'100.00		919.00	
430.322.1210	Intérêts véhicules voirie - Unitrac	1'400.00		1'400.00		1'472.50	
430.331.1	Amortissement travaux routes	280.00		280.00		280.00	
430.331.1210	Amortissement véhicule Unitrac 102	11'400.00		14'200.00		11'400.00	
430.331.1423	Amortissement réfection rue de la Bâtie (23/2014)	11'000.00				10'094.95	
430.331.1536	Aménagement piétonnier, création 128 places Prés-Clos (36/2015)	25'900.00					
430.331.1538	Réaménagement de la rue du Grammont, préavis 38/2015	15'400.00					
430.380	Attribution à fonds de réserve					125'000.00	
430.3901	Salaires imputation interne	25'360.00		37'100.00		22'600.00	
430.4309	Taxes de remplacement pour non construction places de parc obligatoires						11'250.00
430.436	Remboursement de tiers						5'554.25
431	Eclairage public	62'500.00	20'000.00	61'000.00	20'000.00	101'359.60	20'033.80
431.3120	Eclairage public, achats énergie	25'000.00		25'000.00		25'569.50	
431.3121	Entretien éclairage public	12'500.00		26'000.00		35'790.10	
431.3143	Eclairage public, extensions, améliorations	5'000.00		10'000.00			
431.3809	Attribution fonds de réserve soutien énergies renouvelables, efficacité énergétique, dév.durable, EP	20'000.00				40'000.00	
431.4066	Taxe soutien des énergies renouvelables, efficacité énergétique, développement durable et éclairage public		20'000.00		20'000.00		20'033.80

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
44	Parcs, promenades, cimetières	248'100.00		212'800.00		237'579.55	14'364.80
44.311	Achats machines et matériel	5'050.00		2'000.00		1'136.30	
44.3115	Tracteur-tondeuse, redevances leasing	6'750.00		5'000.00			
44.3124	Carburant	3'000.00		2'500.00		3'500.00	
44.313	Fournitures diverses	8'000.00		7'000.00		4'828.97	
44.314	Entretien terrains, parcs, place de jeux, cimetière	54'000.00		40'000.00		39'635.73	
44.315	Entretien des machines	2'000.00		3'000.00		1'777.50	
44.3185	Frais d'expertises machines	100.00		100.00			
44.3186	Primes assurances	200.00		200.00		195.05	
44.3189	Frais divers et travaux de tiers			7'000.00		11'306.00	
44.331.0611	Amortissement tracteur-utilitaire service de la voirie (préavis 11/2006)	3'350.00		3'350.00		3'350.00	
44.331.0829	Amortissement Pré de la Cava - rempl. mobilier urbain (préavis 29/08)	650.00		650.00		650.00	
44.380	Attribution à fonds de réserve	165'000.00		142'000.00		13'000.00	
44.3901	Salaires imputation interne					158'200.00	
44.436	Remboursement de dommages						760.00
44.465	Participation de tiers						13'604.80

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères et décharge	236'050.00	217'810.00	228'700.00	187'500.00	231'645.58	221'558.69
45.311	Achat et fournitures matériels divers	3'750.00		3'000.00		10'259.76	
45.3156	Entretien d'équipement et de matériel	2'000.00		2'000.00		406.15	
45.3180.01	Ordures ménagères	25'000.00		35'000.00		23'264.33	
45.3180.02	Verre	2'000.00		2'000.00		1'776.80	
45.3180.03	Déchets encombrants	10'000.00		10'000.00		8'070.59	
45.3180.04	Papier	4'800.00		8'500.00		6'278.29	
45.3180.10	Ramassage et transports	55'000.00		55'000.00		64'036.76	
45.3181.01	Compostage	25'000.00		25'000.00		22'718.86	
45.3188	Frais de transports, péréquation (hors TVA)	7'000.00		500.00		51.19	
45.319	TVA non récupérée s/ordures ménagères et déchets	500.00		3'000.00		581.15	
45.331.0945	Amortissement éco-points (préavis 45/2009) 1/5	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
45.3526	Noville, part. assainissement anc. décharge Saviez3	1'200.00		1'200.00		701.70	
45.3901	Salaire imputation interne	69'800.00		53'500.00		63'500.00	
45.4342	Taxe base évacuation & traitement déchets PP		90'000.00		75'000.00		83'296.90
45.4342.01	Taxe aux sacs évacuation & traitement déchets PP		100'000.00		90'000.00		99'327.78
45.4342.02	Taxe base/aux sacs évacuation & traitement déchets résidence secondaire		560.00		2'000.00		513.35
45.4354	Vente d'objets mobiliers usagés et produits de récupération						861.85
45.4356	Taxe base évacuation & traitement déchets PM		21'250.00		12'500.00		26'700.00
45.4359	Ventes de ferraille, papier et verre		6'000.00		8'000.00		10'515.74
45.4361	Remboursement de tiers						163.07
45.490	Imputation interne - sacs distribués enfants+personnes agés						180.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	247'328.20	165'600.00	259'384.75	152'000.00	217'286.78	133'181.15
46.314	Entretien canalisations & col.	25'000.00		25'000.00		22'039.35	
46.3185	Honoraires et frais d'expertises, prestations service	500.00		500.00		393.99	
46.319	TVA non récupérée s/taxe égouts, épuration	2'000.00		1'000.00		2'189.63	
46.322.0819	Intérêts passifs constr. collecteur EC Montjoux - Pré Pourri	38'658.00		38'658.00		38'658.00	
46.322.1207	Intérêts passifs PPE Gd-Cercllet, infrastructures suppl.	4'030.00		4'680.00		5'405.18	
46.331.1207	Amorti. PPA Gd-Cercllet, infrastructures suppl.	27'950.00		27'950.00		27'950.00	
46.332.1207	Amort. supplémentaires PPA Gd-Cercllet, infrastructures suppl.	13'960.00		13'980.00		13'960.00	
46.352	Particip. exploitation SIGE - tâches spéciales	10'544.20		7'670.75		7'719.10	
46.3526.1	EUDEHL, participation exploitation	109'086.00		138'646.00		94'671.53	
46.3526.2	EUDEHL, taxe fédérale épuration	13'600.00					
46.3901	Salaires imputation interne	2'000.00		1'300.00		4'300.00	
46.434.01	Taxes raccordement Eaux usées		8'000.00		8'000.00		
46.434.02	Taxes de raccordement Eaux claires		8'000.00		8'000.00		
46.4342.1	Taxes d'entretien des collecteurs EU		33'000.00		33'000.00		33'340.70
46.4342.2	Taxes d'entretien des collecteurs EC		8'000.00		8'000.00		7'453.65
46.4343	Taxes épuration		95'000.00		95'000.00		92'386.80
46.4526	Taxe fédérale d'épuration		13'600.00				
47	Cours d'eau et digues	16'500.00		41'500.00		79'455.55	43'577.80
47.3147	Entretien des cours d'eau, lacs et ouvrages de protection	1'500.00		1'500.00		2'484.00	
47.3147.1	ECF de l'Eau Froide, participation pour travaux prioritaires de la correction fluviale	15'000.00		20'000.00		23'393.75	
47.3147.2	ECF du Canal du Haut Lac			20'000.00		10'000.00	
47.330.1426	Sinistre 29.07.13, inondation Eau-Froide (Préavis 26/14), prélèvement au fonds de réserve					43'577.80	
47.480.1427	Prélèvement au fonds de réserve						43'577.80

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	730'063.27	13'500.00	666'098.00	7'000.00	645'370.40	21'470.70
51	Enseignement primaire et secondaire	686'769.00	8'000.00	623'004.00	1'500.00	600'745.20	15'900.00
51.317	Fêtes des écoles	1'000.00		4'000.00		526.20	
51.3171	Manifestations scolaires, passeport-vacances					760.00	
51.352.01	Répartition des coûts scolaires du cercle de Villeneuve	683'769.00		619'004.00		597'659.00	
51.3901	Salaires imputation interne	2'000.00				1'800.00	
51.4522	Participations pour frais de scolarisation des enfants requérants d'asile		8'000.00		1'500.00		15'900.00
54	Orientation professionnelle	1'407.27		1'358.00		1'254.00	
54.352	Orientation professionnelle.	1'407.27		1'358.00		1'254.00	
55	Formation professionnelle	28'387.00		29'736.00		27'352.00	
55.351	Bourses d'étude et d'apprentissage	28'387.00		29'736.00		27'352.00	
58	Temples et cultes	13'500.00	5'500.00	12'000.00	5'500.00	16'019.20	5'570.70
58.301	Traitement organisiste	3'000.00		1'500.00		6'019.20	
58.309	Autres charges	500.00		500.00			
58.365	Pairie catholique	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
58.452	Participation des communes		5'500.00		5'500.00		5'570.70

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	237'318.00	7'000.00	229'088.00	7'000.00	481'666.55	265'277.00
61	Corps de police	123'777.00	7'000.00	123'589.00	7'000.00	123'711.00	7'677.00
61.331	Amortissement concept de stationnement - signalisation			3'350.00			
61.351	Réforme policière, année en cours	111'777.00		110'239.00		115'911.00	
61.3528	Prestations de tiers - agent de police et de sécurité	9'000.00		5'000.00		4'900.00	
61.3901	Salaires imputation interne	3'000.00		5'000.00		2'900.00	
61.4362	Remboursements de tiers (notifications)		5'000.00		5'000.00		4'320.00
61.437	Amendes		2'000.00		2'000.00		1'140.00
61.437.1	Sentences municipales						300.00
61.451	Réforme policière, solde année précédente						1'917.00
63	Police sanitaire	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00
63.318	Médecins, vétérinaires,équarr.	400.00		400.00			
63.3189	Fourrière	100.00		100.00			
64	Service des inhumations	4'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00	3'836.65	3'836.65
64.318	Pompes funèbres	1'500.00		1'500.00		939.60	
64.3185	Honoraires et prestations de médecins	1'500.00		1'500.00		1'697.05	
64.3901	Salaires imputation interne	1'000.00		2'000.00		1'200.00	
65	Défenses contre l'incendie	73'200.00	68'200.00	68'200.00	64'988.85	64'988.85	64'988.85
65.309	Frais de formation et cours SDIS (JSP)	1'200.00		1'200.00		1'136.00	
65.315	Entretien matériel & équipements (extincteurs)	300.00		1'000.00		288.55	
65.317	Autres charges		1'000.00		1'238.40		
65.3521.1	SDIS du Haut-Lac, participation aux charges exploitation	37'000.00		40'000.00		31'064.40	
65.3521.2	SDIS du Haut-Lac, participation au loyer de la caserne	34'700.00		25'000.00		31'261.50	
66	Protection civile	35'841.00	31'799.00	31'799.00	289'130.05	289'130.05	257'600.00
66.312	Electricité - Abri Pci Grand-Cercllet	430.00		250.00		471.95	
66.3186	Primes d'assurances - Abri Pci Gd-Cercllet	100.00		100.00		95.55	
66.331	Amortissement abri Pci	9'350.00		8'400.00		9'350.00	
66.3511	Partic. versée à région	25'961.00		23'049.00		21'612.55	
66.3651	Subventions pour abris PC privés					257'600.00	
66.480	Prélèvement à fonds de réserve - Abri Pci						257'600.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'199'648.00	7'840.00	1'180'609.00	6'572.00	985'235.40	41'640.45
71	Service social	47'238.00	7'840.00	44'535.00	6'572.00	32'785.00	90.00
710	Service sociale, communal et intercommunal	37'298.00		34'595.00		31'800.00	
710.3525	Frais de fonctionnement des agences d'assurances sociales AAS	37'298.00		34'595.00		31'800.00	
711	Classe de français	9'940.00	7'840.00	9'940.00	6'572.00	805.00	
711.301	Traitement salaires classes français	7'750.00		9'940.00			
711.3654	Frais fonctionnement classes de français	2'190.00				805.00	
711.4350	Recettes diverses (subvention, écolage, manifestation) classes français		7'840.00		6'572.00		
712	Allègement taxe sac					180.00	90.00
712.390	Imputation interne - sacs distribués enfants+personnes agés					180.00	
712.4659	Gestion des déchets : allègement taxe pour naissances, jeunes enfants et l'incontinence						90.00
72	Prévoyance sociale cantonale	706'212.00		714'891.00		632'211.00	25'276.00
72.35154	PC à domicile et hébergement, année en cours	232'343.00		236'209.00		214'965.00	
72.35154.1	Subv. et aides aux personnes handicapées, année en cours	112'007.00		115'306.00		103'091.00	
72.35156	RI et participation cantonale à l'A.C., année en cours	251'206.00		260'104.00		234'105.00	
72.35157	Participation LAMAL, année en cours	73'327.00		73'961.00		59'293.00	
72.35159	Prest. pour la famille et autres prest. sociales, année en cours	37'329.00		29'311.00		20'757.00	
72.45155	Solde facture sociale, année précédente						25'276.00
73	Santé publique	446'198.00		421'183.00		320'239.40	16'274.45
73.3654.1	Participation AVASAD (anc. OMSV)	142'405.00		130'975.00		109'022.40	
73.3654.2	Participation petite enfance (ARASAPE)	303'793.00		290'208.00		206'830.00	
73.3654.4	Participation ARASAPE - RAS					4'187.00	
73.3659	Oeuvres de bienfaisance					200.00	
73.451	OMSV ristrournes						3'173.05
73.4512	Participation petite enfance (ARASAPE), solde à recevoir						13'101.40

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	474'180.00	474'180.00	439'200.00	439'200.00	424'772.25	424'772.25
81	Service des eaux	474'180.00	474'180.00	439'200.00	439'200.00	424'772.25	424'772.25
81.311	Achat compteurs et matériel	4'000.00		2'000.00		221.20	
81.312	Energie et combustible	50'000.00		45'000.00		45'288.57	
81.312.1	EPUDEHL, achat de prestations	104'000.00		145'454.00		101'528.00	
81.312.2	EPUDEHL, frais de stockage	60'000.00				62'479.08	
81.313	Fournitures diverses	1'500.00		1'500.00		1'041.85	
81.314	Entretien réseau	8'000.00		7'000.00		10'142.60	
81.314.1	Entretien station de pompage	3'000.00		3'000.00		3'421.52	
81.318	Prestations de service	1'000.00		1'000.00		2'011.49	
81.3182	Taxes téléphoniques	1'000.00		1'000.00		826.27	
81.3186	Primes d'assurances	2'500.00		2'400.00		2'570.27	
81.331.1	Amortissement extension réseau d'eau	3'050.00		3'050.00		3'050.00	
81.331.1046	Amortissement inst. système de télécommande (10/46)	8'900.00		8'900.00		8'900.00	
81.3813	Attribution fonds de réserve	57'150.00		79'996.00		45'491.40	
81.3901	Salaires imputation interne Roche (37.5%)	43'800.00		30'900.00		25'300.00	
81.3901.1	Salaires imputation EDPUDEHL (2.5%)	2'920.00		8'000.00		2'500.00	
81.3901.2	Salaires imputation Rennaz (20%)	23'360.00					
81.3903	Imputation interne S.I.	100'000.00		100'000.00		110'000.00	
81.4273	Location de compteurs		7'500.00		7'200.00		7'313.30
81.434	Taxes de raccordement		16'000.00		16'000.00		
81.435	Vente d'eau		70'000.00		68'000.00		66'578.36
81.4351	Prestations à EPUDHEL, vente d'eau		104'000.00		117'000.00		110'438.09
81.4351.1	Prestations à EPUDHEL, garantie de débit		225'000.00		225'000.00		225'000.00
81.4351.2	Prestations à EPUDHEL, stockage		7'000.00				7'000.00
81.4351.3	Prestations à EPUDHEL, mise à disposition du fontainier		4'980.00		6'000.00		8'282.50
81.4359	Prestations à Rennaz, loc. fontainier (20%)		39'700.00				
81.436	Remboursement de tiers						160.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<i>Total</i>		7'148'625.92	6'953'419.00	6'846'867.50	6'599'082.00	7'313'084.83	7'363'706.59
<i>Excédent</i>		195'206.92		247'785.50			50'621.76



Plan des investissements pour l'exercice 2016

Libellé / Projet	Dépenses	
Participation finale aux équipements du quartier du Grand Cerclet	CHF	730'000.00
Charges liées aux travaux d'équipement du quartier Grand Cerclet. Part de la commune en qualité de propriétaire privé.		
Réfection de la route du St-Bernard	CHF	350'000.00
Réfection de la route du St-Bernard, phase finale des travaux de rénovation du village. Réfection principalement en surfacage.		
Centrale d'hyperfiltration	CHF	2'000'000.00
Mise en place de la nouvelle centrale de traitement des eaux de la Lizette. Cette installation est la part communale à la convention intercommunale d'EPUDEHL. La charge est répartie sur les exercices 2015, 2016 & 2017.		
Réfection de la route et giratoire de La Coche ZI	CHF	350'000.00
Réfection de la route et du giratoire de la ZI La Coche à l'entrée ouest du village.		
Giratoire de Montjoux et finition routière route du Simplon	CHF	450'000.00
Adaptation du carrefour en bas de la rue de Montjoux (faciliter+sécuriser introduction sur la RC et le Grand-Cerclet), finalisation trottoir route cantonale le long des Fleurs de Roche + modification routière de la RC780 pour la dépose sécurisée des bus. La charge est planifiée sur les exercices 2015 & 2016.		
Rénovation du chemin, Parc des Salines	CHF	80'000.00
Mise en place d'un gravier stabilisé sur le chemin ainsi qu'autour de la maison des Saulniers		
Achat d'une partie de la parcelle de l'État N°2 en zone d'intérêt public	CHF	100'000.00
DP en liaison avec le nouveau PPA et la mobilité liée ainsi que pour l'adaptation du chemin de la Buanderie.		
Rénovation du matériel informatique et téléphonique de l'administration	CHF	38'000.00
Changement du central téléphonique, du backup de sauvegarde, des postes de travail et des licences.		
Travaux d'installation d'une unité mobile UAPE	CHF	30'000.00
Structure provisoire pour l'accueil d'un module UAPE		
Financement PPA - ZI Nord (Roche Parc), part 2	CHF	80'000.00
Finalisation sur 2016 du nouveau PPA Les Vernes		
Montant net des investissements 2016	CHF	4'208'000.00